

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

(Assemblée Générale 31 Mars 2014)



SOMMAIRE

- *Présentation de la Fédération* p.4
- *Les Commissions – Groupes de Travail – Action ou Projet animés par la FCS75* p.8
- *Les temps forts, les éléments marquants de l'année 2013* p.12

AXE 1 - UNE FÉDÉRATION MILITANTE

- *Une présence active au Congrès national de Lyon et à ses suites* p.13
- *Une victoire dans le dossier du Français Langue d'Intégration, mais vigilance pour la suite* p.13
- *Une réunion présidents-directeurs offensive* p.15
- *Elections municipales : mise en route de la mobilisation* p.16
- *Une avancée mais symbolique pour les loyers des centres sociaux* p.17

AXE 2 - UNE FÉDÉRATION OEUVRANT POUR UN CENTRE SOCIAL PARTICIPATIF

- *Le lancement de la Recherche action "Pouvoir d'agir des habitants : les centres sociaux comme leviers des processus d'émancipation sur les territoires".* p.18
- *La Fabriques des possibles – Le Congrès national de la FCSF* p.24

AXE 3 - UNE FÉDÉRATION QUI DÉFEND LE FINANCEMENT DE SON RÉSEAU

- *Une fragilité économique structurelle mise en lumière par les données de l'observatoire SENACS 2013* p.26
- *Il manque 60 000 € par an aux centres sociaux parisiens !* p.26
- *Une nouvelle avancée dans la réduction des charges de logistique des Centres parisiens* p.27
- *Le portage et l'animation par la FCS75 de plusieurs dispositifs en soutien à l'action des centres* p.27
- *Une petite amélioration de la trésorerie des Centres sociaux avec les nouvelles conventions* p.28
- *La réflexion, les travaux engagés en 2013 pour aller vers une convention cadre entre la FCS75 et la CNAV Ile de France* p.28

AXE 4 - UNE FÉDÉRATION QUI IMPULSE

Favoriser les groupes d'échanges de pratiques professionnelles

- *L'organisation du forum jeunesse départemental (30 mai 2013)* p.30
- *Des propositions diversifiées pour la formation des bénévoles* p.32
- *Les travaux du groupe « fonction directeur »* p.33
- *La médiation et l'action culturelle dans les centres sociaux : « l'accompagnement des Coins Livres* p.34
- *La lutte contre les discriminations* p.35
- *Les travaux des coordinateurs-trices linguistiques des centres sociaux sur la « spécificité de la formation linguistique en centre social »* p.36

AXE 5 - UNE FÉDÉRATION QUI COMMUNIQUE

p.38

- En 2013 la communication de la fédération s'est maintenue autour de trois axes majeurs :
le site internet, le fil info hebdomadaire et la page Facebook p.38
- La réalisation du premier observatoire départemental des centres sociaux parisiens :
SENACS 2013 (à partir des données 2011) p.39

FONCTIONS FÉDÉRALES

p.40

Le développement du réseau

- La création de 2 nouveaux centres sociaux à Paris : Maison 13 Solidaire dans le 13^{ème} arrondissement et Maison Bleue Porte Montmartre dans le 18^{ème} arrondissement p.40
- Le soutien au réseau : les travaux de la commission Adhésion Reconnaissance p.41
- L'animation du 4^{ème} groupe de Centres en renouvellement de projet p.42

LA VIE FÉDÉRALE

p.43

- 19 jeunes en Service Civique accueillis dans les centres sociaux parisiens (dispositif porté et instruit par la FCS75 en lien avec la FCSF p.43
- La formation des salariés de la FCS75 p.44

ANNEXE

- Le contrat d'engagements réciproques p.45

PRESENTATION DE LA FEDERATION

COORDONNEES

23 rue Mathis 75019 Paris
Tel : 01 44 64 74 69 - Fax : 01 44 64 73 33
Courriel : fcs75@centres-sociaux-paris.org
Site web : www.centres-sociaux-paris.org

Date de création : 1992

Locaux : 66 m² au RDC et 8 m² en sous-sol

EQUIPE FEDERALE

En 2013, l'équipe fédérale permanente était composée de :

- une assistante fédérale : Céline CHERTEMPS
- une chargée d'information et de communication : Céline JOVENEAU.
- un chargé de développement des projets fédéraux : David BILZIC.
- un chargé de mission développement : Jean Pierre GOUAILLE.
- un délégué fédéral : Patrick ISABEL.
Soit 5 ETP (Equivalent Temps Plein). Evolution en 2013 : passage pour une salariée d'un temps partiel à temps plein et d'un CDD en CDI.

Un appui régulier est apporté à l'équipe fédérale par 2 personnes bénévoles :

- Josette SEROU animatrice de la commission formation des bénévoles (un engagement correspondant à un quart de temps).
- Jean-Paul RUEFF vient en aide sur les dossiers "culture".

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de 18 membres (9 du collège "bénévoles" et 9 du collège "salariés")

Après l'AG du 16 mai 2013, les personnes élues du collège « bénévole » :

Nom	Prénom	Centre social
GUEYFFIER	Marie-France	J2P
MENGUY	Aëla	Belleville
CAYOL	Michelle	Didot Broussais
TRONC	Jacqueline	Soleil St Blaise
DEGRAS	Monique	13 Pour Tous
DUCHEMIN	Daniel	Relais Ménilmontant
MASSERA	Bernard	Accueil Goutte d'Or
RUEFF	Jean-Paul	Espace 19
MARTIAL	Alain	Aires 10

Après l'AG du 16 mai 2013, les personnes élues du collège « salarié » :

Nom	Prénom	Centre social
DEBERGUE	Corinne	Espace 19
HACHANI	Souad	Relais 59
NICOLAI	Stéphane	AOCSA - La 20 ^{ème} Chaise
OBERLIN	Nicolas	Maison Bas Belleville
PENEAU	Karine	Belleville
NECKER – NIANG	Awa	Etincelles
COTI	Guillaume	J2P
SECONDE	Aline	Croix Saint Simon
TRAPON	Martine	Espace Torcy

Après l'AG du 16 mai 2013, les personnalités qualifiées intégrées au CA :

Nom	Prénom
SEROU	Josette

Les membres du Bureau élus par le Conseil d'Administration du 6 juin 2013 :

Marie-France GUEYFFIER :	Présidente
Nicolas OBERLIN :	Vice Président
Martine TRAPON :	Secrétaire
Souad HACHANI :	Trésorière
Aéla MENGUY :	Membre du bureau

Nombre de réunions du Conseil d'Administration en 2013 : 11

Nombre de réunions du Bureau en 2013 : 6

SITUATION DU RESEAU DES CENTRES SOCIAUX PARISIENS A LA FIN DE L'ANNEE 2013

Après la disparition du centre social Croix Saint Simon (août 2013), le réseau est constitué de 26 Centres adhérents (sur 29 Centres sociaux associatifs ayant un agrément de la Caf de Paris), et d'une association non agréée centre social (la "Salle Saint Bruno" dans le 18^{ème}).

En 2013, deux "émergences" ont obtenu un "pré-agrément" de 18 mois pour leur projet : le centre social Maison 13 Solidaire dans le 13^{ème} arrondissement et le centre social Maison Bleue Porte Montmartre dans le 18^{ème} arrondissement.

Il demeure deux autres "émergences" en chantier sur les territoires de Paris Nord Est - 18 / 19^{ème} et Porte Pouchet - 17^{ème}.

Il convient de préciser que la Fédération a soutenu la création en juin 2013, après la disparition du centre social Croix Saint Simon, d'une association composée d'habitants et de bénévoles du centre social : DAVOUT RELAIS.

Une convention de partenariat avec le centre social M. NOGUES a été rédigée, proposée au centre social. Celle-ci, sous réserves de l'accord de la Fédération Léo Lagrange, devrait prendre effet en avril 2014 pour une première expérimentation d'une année.

Tableau synthétique du réseau parisien :

Centres sociaux agréés CAF : Une fermeture : cs Croix Saint Simon et 2 créations : Maison 13 Solidaire, Maison Bleue Porte Montmartre	35
Centres sociaux associatifs :	29
Centres sociaux en gestion directe Caf de Paris :	6
Centres sociaux adhérents FCS75 :	26
Centres sociaux reconnus FCSF	20
Association membre associé : Salle Saint Bruno	1

La FCS75 est adhérente de la Coordination des Fédérations des Centres sociaux d'Île-de-France (CFCS) et de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France (FCSF).

La FCS75 est également adhérente du SNAEC SO (Syndicat employeur des acteurs du lien social et familial).

REPRESENTATION DE LA FCS75

Dans le cadre défini par la Charte départementale, la fcs75 participe aux travaux du comité de pilotage départemental. La fédération est présente au groupe régional d'attribution des postes FONJEP - DRJSCS, est membre du Conseil Départemental Jeunesse et Sports, Vie Associative (le CDJSVA donne un avis sur les demandes d'agrément Jeunesse Education Populaire) , est représentée au conseil consultatif des familles de la Ville de Paris, au conseil parisien de sécurité.

Les membres adhérents et associés de la FCS75 et de la FCSF

Point de situation des adhésions à la FCS75 et des reconnaissances par la FCSF au 31/12/2013

Centre social	Adhésion FCS75	Reconnaissance FCSF	Représentation au CA FCS75
Cerise	x	x	
La Clairière	x	x	
Aires 10	x	En cours	x
Pari's des Faubourgs	x	x	
Le Picoulet	x	x	
Solidarité Roquette	x	x	
Relais 59	x	x	x
13 pour Tous	x	En cours	x
Didot-Broussais	x	x	x
Foyer de Grenelle	x	x	
OCM-CEASIL	x	En cours	
CEFIA	x	x	
Accueil Goutte d'Or	x	x	x
Espace Torcy	x	x	x
Belleville	x	x	x
Danube	x	En cours	
Espace 19 -Cambrai	x	x	x
Espace 19 - Ourcq	x	x	x
Espace 19 - Riquet	x	x	
J2P	x	En cours	x
AOCSA - La 20 ^{ème} Chaise	x	En cours	x
Archipélia	x	x	
Étincelles	x	x	
Croix Saint-Simon			Fermeture en 2013
Maison du Bas BelleVille	x	x	x
Relais Ménilmontant	x	x	x
Soleil Saint Blaise	x	x	x
Maison 13 Solidaire			1er agrément en 2013
Maison Bleue PM			1er agrément en 2013
Maurice Noguès			Convention de partenariat en cours
TOTAL : 29 Liste de 30 centres moins Croix Saint Simon)	26	20	14

Association	Adhésion FCS75	Représentation au CA FCS75
Salle Saint Bruno	x	
Davout Relais	Soutien à la création de l'association DAVOUT RELAIS après fermeture centre Croix Saint - Simon	

LES COMMISSIONS - GROUPES DE TRAVAIL - ACTION OU PROJET ANIMES PAR LA FCS75

Une COMMISSION **est un groupe permanent** sur des missions ou fonctions fédérales de base et fait l'objet :

- d'un bilan annuel remis au CA
- d'une information dans le rapport d'activité de la fcs75 – avec nom des participants
- le bilan visé par le CA est communiqué également lors de chaque AG de la FCS75 et peut faire l'objet d'une approbation (ou pas)

Un GROUPE DE TRAVAIL est un **groupe ponctuel** dont la durée est précisée à l'avance (1 an, 2 ans) sur des objectifs fixés et écrits et pour lequel la "production attendue" est mentionnée (forum – publication – formation...) et fait l'objet:

- d'un bilan annuel remis au CA et validé par le groupe
- au vu du bilan les objectifs sont précisés à nouveau, réajustés annuellement
- d'une information dans le rapport d'activité de la fcs75

Un PROJET OU UNE ACTION SPECIFIQUE est **piloté par un membre de l'équipe fédérale et un administrateur** (ou un membre de l'équipe fédérale seul ou un administrateur seul) et fait l'objet :

- d'un bilan remis au CA
- les objectifs sont précisés annuellement à partir du bilan de l'année précédente
- d'une information dans le rapport d'activité de la fcs75

LES COMMISSIONS

Intitulé	Objectifs
Formation des bénévoles J. SEROU, C. DEBERGUE, JP. RUEFF P. ISABEL, C. CHERTEMPS	Définition du plan de formation annuel et du cahier des charges des formations. Bilan des formations proposées aux bénévoles. Relations avec les formateurs Edition d'un catalogue
Adhésion et Reconnaissance JP. GOUAILLE S. HACHANI MF. GUEYFFIER K. PENEAU M. CAYOL C. DUFRENOY P. ISABEL	Accompagner l'émergence des nouveaux Centres sociaux. Appui individuel aux Centres. Adhésion et reconnaissance : veiller au respect des dispositions statutaires quant à l'adhésion à la FCS75 et la reconnaissance par la FCSF des Centres parisiens.
Politique d'information et de communication M. TRAPON C. JOVENEAU A. MENGUY	Définition des objectifs de la communication d'une Fédération Evaluer l'impact du Fil info fd et du site Internet Préparer la lettre externe "Agir pour demain avec les centres sociaux" Préparation des thèmes et contenus de communication Etablir une base de données des contacts Préparer tous les masques des supports de communication
Renouvellement du projet social JP. GOUAILLE M. CAYOL – JP RUEFF	Partager les pratiques, mutualiser les outils, renforcer la place et le rôle des habitants dans le processus de renouvellement de projet.
Gestion administration finances S. HACHANI	Commission en cours de constitution

LES GROUPES DE TRAVAIL

<p>Comité de Pilotage Recherche - Action "Pouvoir d'agir..." A. MENGUY - K. PENEAU P. ISABEL D.BILZIC D.DELPEYROU</p>	<p>Suivre, évaluer et diriger les principales étapes de la recherche - action Rechercher de nouveaux partenariats, financements</p>
<p>Fonction Accueil D. BILZIC</p>	<p>A partir de l'étude Accueil réalisée par le cabinet COPAS, accompagner la mise en oeuvre des préconisations.</p>
<p>Commission départementale jeunesse N. OBERLIN J. TRONC P. ISABEL</p>	<p>Mission générale : définir et approfondir la "politique jeunesse" dans les centres sociaux En 2013, plus précisément : Aller vers une meilleure connaissance des publics "jeunes" accueillis par les Centres sociaux, des partenariats autour des actions et des profils des animateurs et des coordinateurs, Poursuivre les "Jeudis de la Jeunesse", Organiser un forum départemental de la Jeunesse où seront invités partenaires et acteurs de proximité, Soutenir la mutualisation des centres autour des actions d'été Envisager des actions de formation, Prévoir un temps d'échanges lors de la rencontre des Directeurs et Présidents afin de légitimer davantage le secteur enfance - jeunesse.</p>
<p>Médiation et action culturelle D. BILZIC – JP RUEFF</p>	<p>Mettre en oeuvre les engagements convenus avec les partenaires sur le champ de la culture (DPVI - CCDS). Réunir et animer un groupe de professionnels et bénévoles du réseau pour approfondir et préciser la définition du projet culture de la Fédération en lien avec le Conseil d'administration, mettre en forme des mutualisations possibles, notamment autour de la médiation culturelle. Rendre visible l'expression culturelle et artistique des centres parisiens</p>
<p>Espaces de Vie Sociale (EVS) M. TRAPON – MF GUEYFFIER – A. MARTIAL</p>	<p>Conduire une mission pour le Conseil d'administration permettant à la fcs75 de définir son rôle, son projet d'animation et d'intégration des EVS dans le réseau parisien.</p>

ACTION OU PROJET SPECIFIQUE

<p>Pilotage Démarche Congrès à Paris K. PENEAU, N. ZANOUN D.BILZIC</p>	<p>Animer la démarche congrès auprès du réseau des centres parisiens en vue d'une forte implication, participation à Lyon en juin 2013</p>
<p>Lutte contre les discriminations D. BILZIC</p>	<p>Intégrer cette question sociale dans les actions et projets des Centres sociaux parisiens</p>
<p>Petite Enfance A. SECONDE C. DEBERGUE S. HACHANI</p>	<p>Soutenir et faire reconnaître la spécificité des structures «Petite enfance» portées par les Centres sociaux parisiens.</p>

Accueil des jeunes en Service Civique dans les Centres parisiens S. NICOLAI - C. CHERTEMPS	Conseiller les Centres, instruire les dossiers avec la FCSF, organiser la formation citoyenne des jeunes en Service Civique
--	---

LES PARTICIPATIONS DE LA FCS75 AU RESEAU REGIONAL OU NATIONAL

CFCS - Commission régionale Formation J. SEROU	Ingénierie des formations régionales destinées aux salariés des Centres franciliens. Mutualisation des ressources formation. Montage technique de formations. Bilan des formations.
CFCS - Groupe des délégués Île-de-France P. ISABEL	Les délégués fédéraux d'Île-de-France se réunissent tous les 2 mois pour partager informations, projets et réflexions sur l'action fédérale régionale et l'action des Fédérations.
Conseil d'Administration de l'association CFCS Représentant FCS75 : JP. RUEFF P. ISABEL	Instance de coordination régionale des Fédérations des Centres sociaux d'Île-de-France.
CFCS - Groupe Projet fédéral régional Réfèrent : N. OBERLIN – MF GUEYFFIER – JP RUEFF	Ce groupe de travail participe à la définition d'un projet fédéral régional (échéance : 2014).
CFCS - Projet régional de lutte contre les discriminations D. BILZIC	Ce groupe rassemble des acteurs du réseau francilien pour mutualiser, soutenir et renforcer les actions de lutte contre les discriminations mises en place par les Centres et les Fédérations.
FCSF - Séminaires des cadres fédéraux P. ISABEL	Rencontres des cadres fédéraux de chaque département
FCSF - Groupe pilotage national Démarche Congrès 2013 K. PENEAU	Porter et animer la « démarche Congrès 2013 » de la FCSF.
FCSF - Rapport Biennal Jeunesse	En lien avec le Pôle ressources de la DPVI animer la participer parisienne au prochain rapport biennal consacré à la jeunesse.
FCSF – Campagne contre le FLI MF GUEYFFIER	4 associations nationales sont rassemblées (CIMADE – SECOURS CATHOLIQUE – LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - FCSF) pour conduire les négociations avec les pouvoirs publics, faire des propositions pour une meilleure reconnaissance des actions linguistiques menées par les associations.

Le rôle, les missions, les actions de la Fédération.

Elles sont définies par ses statuts (révisés en 2009 et complétés d'un règlement intérieur), son projet fédéral adopté en 2011 en assemblée générale (période 2011 - 2014), son implication dans le réseau fédéral (CFCS – FCSF) et les engagements contractuels avec ses partenaires.

Les conventions "actives" en 2013 :

- convention d'objectifs et de financement avec la CAF de Paris : avenant durée 1 an (2013)
- convention pluriannuelle d'objectifs avec le Département de Paris - DASES : 2011 – 2013
- convention pluriannuelle d'objectifs (action culturelle) avec la DPVI : 2011 –2013
- convention pluriannuelle d'objectifs sur dispositif de soutien au passage du DILF - DELF avec la DPVI et la Mission Intégration : 2011 – 2013
- convention annuelle avec la DDCS : animation départementale des "coins livres"
- convention de transmission de données avec le B.E.D. de la CAF de Paris : durée 1 an (2013)
- convention "fonds de développement mutualisé" avec la FCSF (objet: fonction accueil, recherche action) d'une durée d'un an (2013)

Une convention en cours de négociation en 2013 :

- convention pluriannuelle avec la CNAV Ile de France (signature fin mars 2014)

Les temps forts, les éléments marquants de l'année 2013

La forte participation et les contributions du réseau parisien au congrès national de la FCSF

Le lancement et la mise en œuvre d'une recherche action sur le "pouvoir d'agir des habitants" en partenariat avec l'université Paris 13 et 3 centres parisiens (réalisation prévue sur les années 2013 et 2014).

L'organisation d'un forum départemental de la jeunesse.

La réalisation du premier observatoire départemental SENACS avec la Caf de Paris, la participation aux travaux de l'observatoire régional.

La fermeture en août 2013 du centre social porté par la Fondation des Œuvres de la Croix Saint Simon, l'appui de la fédération au reclassement du personnel en place, le soutien à la création d'une association d'habitants et d'anciens bénévoles du centre social.

L'agrément de 2 nouveaux centres sur le territoire parisien : Maison 13 Solidaire – Maison Bleue Porte Montmartre.

Le relais de la fcs75 vers les associations nationales de la mobilisation contre le référentiel Français Langue d'Intégration (F.L.I.) : FCSF, Secours Catholique, Cimade, LDH (avec une participation de la fcs75 aux côtés de la FCSF).

Le lancement du premier numéro "Agir pour demain avec les Centres sociaux parisiens" comptant un dossier central sur la fonction accueil.

La signature, lors de la rencontre "Présidentes(ts) - Directrices(teurs) du document "engagements réciproques" (complété du document "auto diagnostic facteurs de risques") entre les Centres et la fcs75

L'engagement citoyen du réseau dans la campagne des municipales 2014.

Les interventions de la fcs75 sur la question spécifique des loyers des centres sociaux auprès des élus du Conseil de Paris (2 vœux en Conseil de Paris, novembre et décembre 2013).

Les travaux, la rencontre départementale des coordinateurs linguistiques (sortie d'un document de réflexion en 2014).

Les séminaires "Fait religieux, laïcité, hospitalité interculturelle – Quelles pratiques pour les centres sociaux et socioculturels ?"

Progression du nombre de jeunes accueillis en Service Civique dans les centres sociaux associatifs parisiens (19 en 2013).

AXE I - UNE FÉDÉRATION MILITANTE

Une présence active au Congrès national de Lyon et à ses suites

Une délégation parisienne forte de près de 100 personnes a participé au congrès de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France qui s'est tenu à Lyon les 21, 22 et 23 juin 2013. Organisés autour des grandes questions sociales au cœur du recueil, en 2012, des indignations : discriminations, éducation, santé, précarité, logement, démocratie, isolement. Des ateliers, des agoras, des forums, des expositions se sont tenus. Plusieurs centres parisiens et la fédération ont animé des débats à partir de réflexions et d'actions qu'ils avaient menés en amont. La mise en route du "pouvoir d'agir des habitants" au cours de ce congrès très réussi va animer tous les travaux de notre réseau national depuis chaque centre social jusqu'à la fédération nationale.

Dans les 8 ans à venir, jusqu'au congrès de 2022, la Fédération Nationale se fixe le but de soutenir les fédérations et les centres sociaux afin qu'ils développent leur capacité à promouvoir des dynamiques de conscientisation, accompagner des dynamiques d'auto-organisation, exercer leur pouvoir d'influence sur la définition et le pilotage des dispositifs publics d'actions sociales, socio-économiques et socioculturelles.

Dans cette perspective, et cela a été débattu lors de l'université fédérale de Dijon début février 2014, le projet fédéral national qui sera adopté en juin 2014 à l'AG de Lorient se construira autour de quatre axes :

- développer une « fonction ressource » autour des questions sociales,
- renforcer les savoir faire, les compétences des acteurs (bénévoles et salariés) pour développer le pouvoir d'agir des habitants,
- promouvoir la « coopération » dans toutes nos relations,
- intensifier et diversifier les actions d'influence et de notoriété.

Notre projet fédéral parisien pour les années 2015/2017 devra bien sûr s'inscrire dans ces choix nationaux auxquels nous contribuons.

Une participation au vœu voté à l'AG de la FCSF de 2013

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu pendant le congrès, un vœu relatif au vote des étrangers (non communautaires) aux élections locales a été adopté. Présenté par la fédération des Hauts de Seine, ce vœu rappelle l'urgence d'une telle réforme :

« Pour nous acteurs des centres sociaux et culturels, cet exercice de responsabilité est au cœur de nos démarches et de nos projets. Parce qu'elle proclame la démocratie participative comme une valeur, la Charte des centres sociaux ne peut souffrir d'une telle exclusion. Parce qu'elle affirme le refus du repli identitaire elle ne peut supporter la mise à l'écart. Parce que la fabrique des possibles impose de dépasser les frilosités, elle conduit l'assemblée générale à affirmer l'urgence d'une telle réforme. »

Une victoire dans le dossier du Français Langue d'Intégration, mais vigilance pour la suite

La CIMADE, la Ligue des Droits de l'Homme, le Secours Catholique, la FCSF ont, au printemps 2013, élaboré et signé un document rappelant leurs positions communes sur le FLI, Français Langue d'Intégration : opposition sur le plan des valeurs, objections sur le plan technique, demande de

l'abandon de la procédure d'agrément FLI® des associations, du retrait de l'arrêté d'application et proposition de la rédaction d'une charte de qualité pour les actions d'apprentissage du français portées par les associations à bâtir avec l'ensemble des ministères concernés. Ce document a été ensuite diffusé largement dans nos réseaux.

Le 12 juin 2013, ces organisations étaient reçues par Monsieur DEREPA, Secrétaire général à l'immigration et à l'intégration.

Au cours de cet entretien, il nous a été annoncé tout à la fois l'abandon de la procédure d'agrément pour les associations et la volonté d'avoir des garanties sur le niveau de qualité des formations linguistiques bénéficiant de fonds publics. Le principe d'un travail commun qui définirait un cadre pour aboutir à un système de reconnaissance de qualité s'appuyant sur des critères simples était acté. Travail qui devait passer par une réunion à l'automne 2013 avec le Ministère de l'Intérieur, celui de l'Education Nationale, des Affaires Sociales, l'ACSE (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances), des représentants des collectivités locales, les associations.

Après une période marquée par une forte actualité autour des questions d'immigration et d'intégration, par des modifications d'organigramme au sein du ministère de l'Intérieur, une réunion était organisée en fin d'année à l'initiative de Madame Nguyen, Directrice de l'Accueil, de l'Accompagnement des Etrangers et de la Nationalité, accompagnée de Madame Patricia Renoul, Sous-directrice de l'Accueil et de la Prévention des Discriminations.

Madame Nguyen nous a expliqué longuement que le ministère de l'Intérieur avait un double souci :

- Faire évoluer l'offre linguistique ce qui devrait déboucher sur une réforme assez profonde de l'accueil des étrangers en situation régulière. Les parcours seraient revus, ce qui devrait conduire à une offre de formation plus large, de proximité, plus visible... impliquant le milieu associatif. Il s'agit d'une politique en construction dont la faisabilité était encore incertaine en décembre (coût, complexité).
- mieux identifier les besoins des associations en outillage pédagogique et bâtir une méthode rendant compte de la qualité des formations.

Un délai de six mois pour aboutir à une amélioration du dispositif d'accueil, plus particulièrement du contrat d'accueil et d'intégration était annoncé. Concernant la question de la qualité de l'offre de formation linguistique, le ministère a convenu de nous inviter avec d'autres organisations dans le courant du premier trimestre 2014, sans que le statut de cette nouvelle rencontre soit clairement défini. Le travail engagé par la FCS 75 depuis plus d'un an autour d'un pré-projet de charte linguistique s'est concrétisé. Il doit être partagé avec nos partenaires nationaux. Il permettra d'être force de propositions auprès du ministère de l'Intérieur et des autres administrations chargées de faire évoluer l'offre linguistique et de veiller à ce que les exigences en matière de qualité soient adaptées aux associations. Attention aux mots labels, contrôle qualité, certification...

Début 2014, la coopération entre les grands partenaires nationaux se poursuit. Invités par le Ministère de l'Intérieur nous comptons participer à cette réunion de manière groupée en :

- présentant notre projet de charte de qualité,
- demandant qu'une animation soit engagée au plan national et régional autour des formations linguistiques menées par les associations avec toutes leurs spécificités : approche globale des personnes, reconnaissance de leurs apports, prise en compte de leur environnement....

La nomination d'un Délégué Interministériel à l'égalité républicaine et à l'intégration introduit un élément nouveau sachant que le Ministère de l'Intérieur restera responsable du nouveau dispositif pour le parcours d'accueil et d'intégration.

Une réunion présidents-directeurs offensive

Le 28 septembre 2013, 45 personnes participaient à cette réunion.

D'emblée le ton était donné pour la journée : des défis à partager, une solidarité à renforcer, une mobilisation à bâtir à l'occasion de temps forts comme les élections municipales.

Des défis :

- des nouvelles conventions avec le département pour lesquelles des propositions ambitieuses étaient attendues,
- un cadre d'intervention de la CNAF défini par la circulaire de juin 2012 qui renforce l'accueil et la participation des habitants,
- une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion entre l'Etat et la CNAF,
- un schéma directeur d'animation de la vie sociale en préparation,
- un Etat qui affiche des ambitions (la France en 2025) tout en limitant les moyens,
- un nombre croissant de nos compatriotes qui souffrent et des inégalités qui se creusent sur le territoire parisien,
- des élections municipales à l'horizon de mars 2014.

Pour faire face à ces défis, le réseau des centres sociaux se doit d'être plus fort, plus solidaire, avec la volonté de s'inscrire résolument dans la grande orientation du Congrès 2013 en faveur du pouvoir d'agir.

Après les grands risques de disparition courus en 2012 par le centre social AIRE10, après la disparition de la Croix Saint- Simon apparaissait la nécessité d'analyser dans ce dernier cas les causes d'une telle issue, à réfléchir sur le sens de projets aux mains d'entités qui en fait ne portent qu'un faible intérêt au projet social, et dans lesquelles les habitants sont absents. Apparaissait aussi la nécessité de poursuivre notre réflexion collective sur la manière de progresser dans le fonctionnement et la solidarité du réseau parisien et de mutualiser au mieux les moyens.

Cette nécessité de consolider le réseau a amené au contrat d'engagement réciproque entre la Fédération et chaque Centre, idée née lors de la précédente réunion en 2012, travaillée au fil des mois, et présentée à la dernière Assemblée Générale. Ce contrat n'est pas un carcan, il ne remet pas en cause l'autonomie des centres, il reconnaît que chacun a besoin de l'autre, dans un cadre défini. C'est aussi se renforcer auprès des partenaires. A côté et avec l'engagement réciproque est proposé un autodiagnostic qui a pour objectif de donner à chaque centre un outil interne pour analyser ses forces et ses faiblesses et détecter des risques. Chaque centre présent était invité à signer cet engagement. De nombreux contrats ont été signés lors de la journée ou dans les semaines suivantes.

La journée s'inscrivait dans la démarche initiée par la FCSF, la démarche congrès : passer de la participation au pouvoir d'agir des habitants, beau challenge qui va nécessiter un travail de longue haleine. Travail qui sur Paris va être appuyé par la recherche action menée avec des universitaires et trois centres sociaux. Le pouvoir d'agir va modifier les postures tant au sein des Conseils d'administration des centres, que des équipes salariées, et des bénévoles. Cela devrait aussi donner lieu à de nouvelles méthodes de travail entre la fédération de Paris, les centres, et les autres instances (régionale, nationale). C'est un chantier qui démarre et qui a été évoqué au cours de la journée, d'autres temps seront à prévoir pour avancer ensemble.

Une concertation avec la DASES relative aux conventions qu'elle allait signer pour trois ans avec les centres sociaux n'a pas pu être menée de manière à avoir un échange approfondi, en sa présence lors de la journée Présidents- Directeurs. Un travail préalable, s'appuyant sur des échanges, source de

remarques et de propositions aurait été souhaitable, cela ne s'est pas fait. Et de nombreux présidents ont exprimé à cette occasion leur réprobation face à de telles méthodes. Certains suggéraient même de ne pas signer. On reste très loin de la coopération et plus encore de la co-construction des politiques publiques tant au niveau des quartiers que de la ville dans son ensemble.

La mobilisation en vue des élections municipales a pris ses racines lors de cette journée.

Il a d'abord été décidé de s'appuyer, lors des contacts avec les candidats, sur SENACS, observatoire réalisé avec la CAF. Ce dernier en effet est riche d'enseignements et donne une photographie précise de ce que sont les centres sociaux parisiens : en 2011 les centres sociaux parisiens ont accueilli 46000 personnes, ils ont promu une participation effective des habitants notamment lors de l'élaboration de la mise en œuvre du projet social, ils se sont attachés à rester en prise avec les préoccupations concrètes des habitants. Pour cela ils se sont appuyés sur plus de 1900 bénévoles (plus en moyenne que sur la région et l'ensemble de la France) et sur 496 salariés (moins en moyenne que sur la région et l'ensemble de la France). Les centres sociaux associatifs ne portant pas de projet agréé petite enfance ont un budget moyen de 457 169 euros et leur socle de financement CAF/Département de Paris ne représente que 58% du financement. C'est dire que l'architecture budgétaire reste fragile à Paris et nécessite la recherche constante de financements.

Plusieurs groupes de travail animés par des directeurs de centres sociaux ont décliné les différents thèmes constitutifs de la mobilisation : s'appuyer sur la réalité sociale des quartiers populaires parisiens, communiquer, réfléchir à des modes de mobilisation efficaces...Ils ont jeté les bases d'un travail qui se poursuit encore.

Elections municipales : mise en route de la mobilisation

A partir de la réunion Présidents(es)-Directeurs (trices) un Comité de Pilotage de la mobilisation s'est installé (quatre directeurs, deux administrateurs, la chargée de communication de la fédération). Sa première tâche en lien avec le Conseil d'administration de la fédération a été de rédiger un quatre pages qui servirait de support lors des contacts avec les candidats et de base pour communiquer avec les habitants.

Il s'agissait à travers ce document de « campagne » de :

- montrer en quoi les centres sociaux sont indispensables,
- pointer les enjeux (inégalités sociales, paupérisation des habitants, isolement et exclusion, inégalités dans l'accès à l'école, incapacité de la Ville à répondre aux demandes d'apprentissage de la langue française, non reconnaissance de la vie associative dans les quartiers) et la manière dont les centres sociaux s'efforcent de répondre,
- souligner leur fragilité économique qui mobilise les énergies au détriment des projets,
- formuler des demandes : reconnaître notre rôle, renforcer le financement socle des centres sociaux à hauteur de 60000 €, obtenir la gratuité des loyers, développer les moyens de la Fédération,
- proposer des avancées sur des questions essentielles : élaborer un plan d'action partagé pour que soit effectif l'accès aux droits pour tous, revitaliser la démocratie locale, mettre en œuvre une politique ambitieuse en matière d'accès à la langue française, mettre des moyens et de la cohérence dans les dispositifs en faveur des jeunes qui en laissent aujourd'hui un grand nombre au bord de la route.

Le document intitulé "Paris pour tous, un pari incertain ? Les centres sociaux et socioculturels s'invitent dans la campagne municipale » était complété progressivement par d'autres outils :

- une pétition papier à faire signer par les habitants, les bénévoles, les salariés, les candidats ;

- une pétition en ligne ;
- une page Facebook support des comptes rendus des entretiens avec les candidats, de photos, de vidéos, des données chiffrées en lien avec la mobilisation ;
- une banderole à apposer au fronton des centres sociaux à partir de la mi-janvier.

En même temps un argumentaire était bâti afin de disposer d'éléments précis lors des rencontres avec les candidats. Rencontres qui devaient se tenir à partir de la mi-janvier avec les candidats de tous les partis (à l'exception du Front National) dans les arrondissements et en mairie centrale. Des équipes associant administrateurs des centres et directeurs devaient se constituer pour tenir un maximum de RV.

Des contacts avec la presse étaient pris, et un communiqué envoyé.

La mobilisation ne s'arrêtera pas avec l'élection car toutes les décisions ne seront pas prises immédiatement aussi la remise des pétitions, le suivi des votes des budgets seront autant d'occasions de se montrer, de demander un RV à la nouvelle équipe pour savoir comment elle passe des promesses de campagne à la mise en œuvre des actions.

Une avancée mais symbolique pour les loyers des centres sociaux

Notre revendication pour la fin de la mandature de Bertrand Delanoë maintes fois répétée est celle de la gratuité des loyers ce qui est le cas dans plusieurs grandes métropoles : Lille, Lyon et Marseille. Cette question sera portée auprès des candidats aux élections municipales de 2014.

En attendant que soit obtenue satisfaction sur cette revendication, la fédération est intervenue auprès d'élus pour que l'engagement pris par l'exécutif municipal soit tenu et que, en 2014, restent à la charge des centres sociaux parisiens la somme de 10 000 euros et non 15 000 euros comme c'était encore le cas en 2013. Des contacts ont été pris avec le groupe EELV et avec le groupe communiste et les élus du Front de Gauche pour tenter d'obtenir satisfaction, contacts accompagnés de lettres au maire, aux chefs de groupes, à plusieurs élus du Conseil de Paris. Un amendement budgétaire voté en décembre 2013 a permis à la toute dernière minute de rendre effectif ce qui avait été annoncé par l'exécutif.

AXE 2 - UNE FÉDÉRATION OEUVRANT POUR UN CENTRE SOCIAL PARTICIPATIF

Le lancement de la Recherche action "Pouvoir d'agir des habitants : les centres sociaux comme leviers des processus d'émancipation sur les territoires".

Les hypothèses du projet de recherche - action :

Consciente que l'existence et l'identité des Centres sociaux dépendent de leur capacité à faire vivre les fondements de l'action participative et collective, la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Paris a inscrit dans son projet fédéral un axe d'intervention autour de la participation des habitants.

Le projet se présente comme un vrai travail collaboratif entre chercheurs et acteurs des Centres sociaux, tant les habitants que les professionnels.

La démarche proposée (recherche-action) cherche à susciter une mobilisation collective des habitants et des professionnels des Centres sociaux associatifs pour créer les conditions d'une réelle participation dans le cadre de débats sur des sujets à identifier. Ainsi, il s'agit de partir d'une situation dite de « controverse » permettant de créer un espace de débat et de mobilisation parmi les habitants du quartier.

Il est ainsi proposé de réunir un groupe d'habitants et de professionnels qui travailleront autour d'une controverse en mettant en œuvre des démarches participatives, lesquelles feront l'objet d'une caractérisation tout au long du processus de débat. Il est attendu que cette action collective dépasse le cadre du quartier pour s'adresser aux décideurs publics et proposer des pistes de prolongement des actions engagées.

Les objectifs de la recherche-action :

- À partir de sujets de controverse et sur la base d'expériences déjà existantes, identifier des formes concrètes d'intervention permettant aux habitants d'un territoire de devenir des acteurs de leur quartier.
- Renforcer le sens de l'action des Centres sociaux en suscitant une double prise de conscience des habitants et des professionnels sur les enjeux liés à la participation entendue comme « pouvoir d'agir ».
- Préparer les conditions pour l'émergence d'un langage commun sur les questions de participation dans les Centres sociaux et formaliser les processus d'émergence de nouveaux Centres sociaux d'un véritable pouvoir d'agir parmi les habitants.
- En créant un réseau d'acteurs, renforcer les interactions entre société civile et institutions de façon à mieux ancrer l'élaboration des politiques publiques dans des initiatives locales.
- Replacer les habitants au cœur de la vie de la cité et des transformations urbaines, notamment dans les nouveaux quartiers en développement.

Les grandes étapes de la recherche action (présentation prévisionnelle et synthétique) :

Etape 1 : Les professionnels-chercheurs déambulent sur le territoire de leur Centre à la rencontre des habitants, afin de recueillir leurs paroles et d'identifier les formes de solidarité existantes. Tous les éléments recueillis sont mis en commun lors de rencontres avec les chercheurs, afin de tisser un canevas du territoire et d'en ressortir les principales problématiques.

Etape 2 : Une restitution des informations recueillies est faite aux habitants. Sur cette base, un collectif se crée autour de la controverse ayant suscité le plus d'intérêt. Ce collectif, accompagné du centre social et des chercheurs, organise des débats autour de la controverse. Ces espaces de débat doivent amener à une production (texte, film, expo,...)

Etape 3 : Le collectif d'habitants, avec le centre social et les chercheurs, porte la controverse sur l'espace public. L'objectif est de présenter les productions liées aux débats aux acteurs concernés par les controverses soulevées.

Etape 4 : Cette phase représente l'analyse des données produites, ce qui permettra de dégager des figures de la participation et de proposer des pistes de prolongement du projet.

Les acteurs :

La Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris :

Le chargé de projets fédéraux- David Bilzic - coordonne la recherche-action.

Université Paris 13 – Laboratoire Expérice :

Deux chercheurs – Izabel Galvao et Jean-Jacques Schaller- dirigent la recherche action.

La coordination scientifique est assurée par un post-doctorant – Christophe Blanchard.

Centre social et culturel J2P – Paris 19 :

Trois salariés ont pris le postulat de professionnels chercheurs – Anna Collas, Ludovic Hérélius, David Leonhard. Le directeur – Guillaume Coti- est également impliqué dans la recherche action.

Centre social Relais 59 – Paris 12 :

L'autre territoire d'expérimentation. Deux salariés – Nora Zanoun et Christelle Mendès – ont pris le postulat de professionnels chercheurs. Souad Hachani- est également impliquée dans la recherche action.

Maison 13 Solidaire – Paris 13 :

Centre social en émergence. La démarche est différente sur ce territoire. Elle consiste plus en une observation et un suivi en lien avec les administrateurs-trices du centre social.

Les financeurs :

La région Ile de France finance en partie la recherche action dans le cadre d'un PICRI (Partenariat institution citoyen pour la recherche et l'innovation). Ce financement prend en charge le salaire du post-doctorant pendant 18 mois et une partie du salaire du chargé de projets fédéraux.

La Fondation de France soutient la recherche action sur une partie du fonctionnement du projet, ainsi que sur une démarche complémentaire appelée « Démarche participative », permettant d'associer activement les habitants à l'action.

La Fédération des centres sociaux et socioculturels de France soutient la recherche action dans le cadre d'un financement « Fonds de développement mutualisé ».

Méthodologie de la recherche – action :

Les réunions inter-centres :

Les professionnels concernés par la recherche action se réunissent chaque mois pour faire le point. Durant ces temps de rencontre, d'une demi-journée, sont évoqués les difficultés rencontrées, les ressentis des uns et des autres sur leurs postures professionnelles, les avancées du projet... Tous ces éléments sont précieux et serviront à l'analyse finale de la recherche action.

Le Comité de Pilotage :

La recherche action a son comité de pilotage, composé d'universitaires et de professionnels des centres sociaux (administrateurs et salariés). Ce comité se réunit une fois par trimestre.

La phase d'exploration :

Dans cette première phase de prospection, les enquêtes de terrain se sont succédées autour des centres socioculturels de J2P et du Relais 59. L'objectif de cette phase d'exploration consistait pour les professionnels-chercheurs à aller à la rencontre des habitants. Interviewés à l'occasion de temps informels ou de manifestations festives, les habitants ont notamment pu expliquer comment ils appréhendaient les solidarités visibles et invisibles qui se nouaient dans leurs quartiers. Du coup de main informel entre voisins pour faire garder les enfants, aux pratiques plus structurées comme les tontines par exemple, un certain nombre de signaux ont émergé durant les enquêtes. Ces découvertes issues de la phase exploratoire du projet ont ensuite été partagées avec les habitants des XIIème et XIXème arrondissements afin de formaliser avec eux des éléments de controverses susceptibles de faire débat. Tous les éléments recueillis (interviews, vidéos, écrits, observations, ...) lors de ces déambulations et rencontres sont rassemblés sur une plate-forme virtuelle et consultable par tous les acteurs de la recherche action.

Pour réaliser cette phase d'exploration, il était demandé aux salariés-chercheurs de réaliser « un pas de côté », c'est-à-dire de sortir de leur posture professionnelle en essayant de se placer sur un pied d'égalité avec les habitants rencontrés. C'est également en s'appuyant sur des « passeurs » (bénévoles, acteurs associatifs, militants, commerçants...) qu'ils sont allés à la rencontre des forces vives de leur territoire. La réalisation d'interviews, d'entretiens, de vidéos a permis de capitaliser des informations essentielles sur la vie du quartier, celle qui n'est pas forcément visible. C'est aussi un élément qui permet de dépasser la plainte, d'aller vers une partie de la réalité des habitants, vers leurs envies.

Les restitutions :

La recherche-action vise à mettre le pouvoir d'agir au cœur du processus décisionnel des habitants. Cela suggère que les habitants demeurent les principaux garants de cette mise en œuvre. Il était donc normal que ceux-ci soient en première ligne pour répondre aux appels de J2P qui a provoqué, durant le dernier trimestre 2013, deux réunions conviviales, prétextes à la rencontre et aux échanges.

La première d'entre-elles s'est déroulée le samedi 19 octobre 2013. Les salariés de la rue Petit, épaulés par les administrateurs de la structure et les chercheurs de l'université Paris 13, ont ainsi proposé aux habitants du quartier de venir échanger avec eux sur les premiers éléments glanés depuis le début de la recherche-action, en janvier 2013. Les échanges se sont poursuivis le 30 novembre, avec pour objectif avéré de favoriser l'émergence d'un collectif d'habitants désireux d'intégrer durablement ce projet.

Lors de chaque temps de restitution, des cercles de paroles se sont constitués afin que la parole des uns et des autres puisse circuler naturellement, drainant dans son sillage les thématiques les plus variées : « jeunesse », « logement », « relations intergénérationnelles », « solidarités », etc. Deux journées n'auront finalement pas suffi à tarir la source des thématiques que les habitants portaient en eux, laissant d'ailleurs entrevoir la nécessité de nouvelles rencontres dans les prochaines semaines.

Toutefois, afin que la parole habitante ne s'épuise pas et que l'extraction de cette substantifique moelle citoyenne puisse déboucher rapidement sur l'élaboration d'actions concrètes, les habitants pourraient bien donner rapidement à leurs paroles une dimension plus visible. Exposition de photographies ? Théâtre forum ? Le « passage à l'acte » festif ou artistique à venir

constituera en tout cas une étape essentielle de ce processus d'émancipation citoyenne soutenu par le projet PICRI.

Le Relais 59 a souhaité faire de la parole habitante l'articulation de son cheminement dans le projet PICRI. Après une phase exploratoire durant laquelle Christelle Mendès et Nora Zanoun, deux des salariées de l'association, sont allées à la rencontre des habitants de l'arrondissement afin de recueillir leur point de vue sur les questions de solidarités qui traversent leur quartier, un nouveau temps d'échange a été initié dans les locaux de la structure de la rue Hector Malot.

Au cours de deux réunions participatives, une petite dizaine d'habitants interrogées lors des entretiens préliminaires est ainsi venue échanger et réfléchir avec l'équipe du Relais 59 sur les modalités de poursuite de l'enquête afin de toucher encore plus de monde.

Les enfants aussi ont la parole !

Mais l'originalité de la démarche portée par le Relais 59 tient également au fait que l'équipe salariée engagée dans le projet PICRI a su capitaliser en interne sur la parole des usagers. Par le biais d'un affichage systématique relayant les propos tenus par les habitants durant la première phase de l'enquête, elle a ainsi pu sensibiliser l'ensemble des adhérents de l'association (salariés, administrateurs, bénévoles, usagers) et les faire réfléchir à toutes ces micro-solidarités, parfois invisibles, qui rythment leur quotidien.

Dans cette réflexion collégiale, les enfants de l'accompagnement scolaire sont devenus des points d'ancrage importants, démontrant au passage qu'au Relais 59, le pouvoir d'agir pouvait transcender les générations. Ce sont eux en effet qui ont proposé l'une des premières controverses de la recherche, à savoir l'interdiction qui leur était faite de jouer dans la cour de leur immeuble. Invités à se transformer en passeurs en allant questionner leurs camarades et leurs parents sur cette problématique, les enfants démontrent d'ores et déjà que la conscience citoyenne de demain s'acquiert dès le plus jeune âge

M13S: Paroles d'habitants dans un quartier en mouvement :

Un groupe de 6 étudiants issus du master 2 « Politiques sociales, territoires et stratégies de direction », de l'université Paris 13, s'est rendu plusieurs fois dans les micro-quartiers Kellermann, Rungis, Tolbiac et Amiral Mouchez. C'est en effet sur ce territoire du 13ème arrondissement qu'émerge le nouveau centre social géré par l'association Maison 13 Solidaire (M13S). Ces étudiants, tous professionnels aguerris, ont eu pour mission d'aller à la rencontre du territoire, des habitants, d'aller « humer » le territoire et chercher ses personnes ressources. Ces déambulations ont donc conduit nos étudiants à rencontrer les acteurs associatifs du quartier, mais aussi à aborder des personnes dans la rue, les parcs ou les cafés...

Lors de ces différentes rencontres avec des habitants, l'objectif était d'aller au-delà de la plainte, de dépasser la vision négative que l'on peut avoir de certains aspects d'un quartier pour questionner les envies : qu'est ce qui pourrait faire que la vie dans mon quartier, demain, s'améliore? La place et le rôle du centre social ont bien sûr été abordés. Il est important de savoir quelles sont les attentes des habitants, mais il est tout aussi important de savoir si les habitants perçoivent ce centre social comme une ressource du territoire, comme un outil leur permettant de renforcer leur pouvoir d'agir.

La restitution du travail mené par les étudiants a eu lieu le 15 octobre dans les locaux de l'association « Courant d'art frais » et a été suivie début décembre par une rencontre avec des membres du conseil d'administration de M13S, intéressés par la démarche portée par les étudiants.

Divers éléments sont ressortis de cette restitution. Plusieurs habitants ont questionné les raisons de l'émergence d'un centre social dans leur quartier. Ce dernier est souvent associé à une forme de pauvreté et de précarité dans les quartiers. Il y a donc à travailler la notion de « centre social », une amélioration de la perception que les habitants peuvent en avoir. Beaucoup d'attentes sur les questions des solidarités de proximité, sur les échanges intergénérationnels et culturels ont également été relevées : Le centre social comme lieu de convivialité, de rencontre, de construction, de changement ... Il a été remonté également une volonté des habitants que les portes du centre social restent ouvertes.

Les étudiants ont aussi mis en exergue les pratiques des professionnels. Aller sur le territoire à la rencontre des habitants, faire des actions hors les murs, profiter de cette création pour réinventer de nouvelles pratiques, basées sur des techniques participatives, sortir de l'aliénation des appels à projets... Les habitants attendent clairement autre chose qu'un lieu de services.

La rencontre des étudiants avec certains membres du conseil d'administration de M13S, association porteuse du centre social, a également été riche. Elle a permis de diagnostiquer les besoins de l'association pour la seconde année d'expérimentation. Il a été convenu que les chercheurs accompagneraient la chargée de mission, afin de voir avec elle (et le conseil d'administration) comment le pouvoir d'agir pourra s'immiscer dans le projet dès l'ouverture du centre social. Dans une période d'ouverture où il faudra « produire » de l'activité pour donner à voir, Il s'agira de « laisser de la place » aux habitants désireux de développer des actions, de laisser de l'espace et du temps pour que le pouvoir d'agir puisse se développer.

Les « freins » identifiés dans la mise en œuvre du "pouvoir d'agir" :

Il est encore bien trop tôt pour voir émerger des schémas d'intervention propres aux spécificités des centres sociaux. Les démarches entreprises dans les structures impliquées sont assez différentes, mais nous pouvons déjà faire ressortir les premières observations :

Posture du professionnel en centre social : L'animateur « socioculturel » est souvent perçu comme celui qui donne la vie à un groupe. Il est souvent au centre et les participants le suivent. C'est souvent lui qui va porter la parole des habitants. Un animateur social, ou participatif, qui vise le développement du pouvoir d'agir des personnes doit autant que possible s'effacer pour laisser la place, le pouvoir aux personnes du groupe.

Paternalisme et accueil social : Les centres sociaux sont parfois dans une forme de paternalisme vis-à-vis des habitants/usagers. Ils les maintiennent dans une sorte de cocon protecteur au sein duquel les habitants sont en sécurité. Ces mêmes habitants perçoivent que le centre social va régler leurs problèmes, ce qui coupe à la racine toute forme de pouvoir d'agir. L'initiative n'a plus sa place dans cette forme d'action qui se rapproche plus du service.

Des professionnels débordés par des tâches administratives : Les centres sociaux se retrouvent enfermés dans un cadre de plus en plus contraint, de plus en plus institutionnalisé. Le temps passé par les professionnels à faire des bilans, répondre à des appels à projets, rechercher des financements, n'est pas du temps disponible pour les habitants. Ceux qui sont censés animer, mettre de la vie, passent plus de temps dans de la gestion de projets qu'au contact des habitants.

Un manque de temps « libre » : Ces mêmes centres sociaux, de plus en plus « remplis » d'activités, n'ont pas la possibilité de maintenir d'espaces libres, favorables au développement d'initiatives d'habitants. Sans l'aménagement de temps dédiés au pouvoir d'agir, celui-ci ne peut se développer. Que cette disponibilité soit physique (prêt de salles), temporelle (planning des salariés) ou « sociale » (place des initiatives d'habitants dans le projet social), elle est la base du développement du pouvoir d'agir.

Le respect du temps de l'habitant : Pour que les habitants puissent développer des initiatives, il est important de respecter leur temps, qui n'est pas souvent identique à celui des structures associatives.

Aller au rythme des habitants, c'est accepter de lâcher prise, de laisser les habitants construire leur action à leur rythme.

Des enjeux de pouvoir : Favoriser le pouvoir d'agir des habitants, c'est également accepter de partager le « pouvoir » avec eux. La structuration même des centres sociaux ne facilite pas ce partage. En effet, la multiplication des niveaux décisionnels (Direction/salariés ; conseil d'administration ; etc.) accentue les prises de positions, parfois contradictoires quant à un possible laisser-faire des habitants. En laissant les habitants agir de façon autonome, les professionnels ou les structures porteuses peuvent parfois se sentir dépossédés de leurs prérogatives et donc de « leur pouvoir ». Tout comme dans la posture de l'animateur, la structure doit également savoir s'effacer pour laisser le « pouvoir » aux habitants.

Les forces du Centre social :

Le centre social vit au cœur du territoire et directement au contact des habitants. Il est au fait des réalités, contraintes et ressources de son territoire et doit être force de mobilisation des habitants.

Les acteurs des centres sociaux, qu'ils soient administrateurs ou salariés, sont plutôt curieux et ouverts face à ce processus de pouvoir d'agir. Il y a une réelle envie d'avancer sur ce sujet, d'être demain des acteurs investis sur ce champ.

La structuration des centres sociaux permet une souplesse dans ses modes d'intervention auprès des habitants, notamment avec des salariés polyvalents, formés et engagés. Les formes d'action peuvent donc être remises en question, modifiées en fonction des objectifs recherchés.

Les centres sociaux ont aujourd'hui construit un pôle services et activités solide, qui donne satisfaction à de nombreux habitants. Cela permet d'avoir un « creuset » d'habitants, qui sont potentiellement de futurs acteurs du pouvoir d'agir. De même, l'accueil social (écrivains publics) pratiqué à Paris, permet d'identifier les problématiques récurrentes des territoires et les personnes concernées directement. Ce peut être une base de mobilisations futures.

Les centres sociaux parisiens voient parfois leurs forces vives s'essouffler dans les conseils d'administration. La moyenne d'âge est assez élevée et les jeunes sont peu attirés par ce type de structures. S'impliquer sur le "pouvoir d'agir" peut apporter un élan, un dynamisme nouveau au sein des centres sociaux. Ce qui est aujourd'hui une faiblesse peut devenir demain une force.

Les perspectives :

Le processus en cours permet de rappeler que des habitants, lorsqu'on leur donne la parole, ont des choses à dire sur les réalités et difficultés qu'ils vivent au quotidien. Des habitants sont d'ores et déjà mobilisés sur les deux territoires d'intervention, reste maintenant à ce qu'ils se créent une histoire commune, qui leur servira de base pour donner vie à leur collectif.

Un travail est en cours avec Anne Toussaint, de l'association « Les yeux de l'ouïe » et Jean-Pierre Chretien Goni, de l'association « Le vent se lève ». Ces lieux fabriquent le Voir, Le Produire, le Diffuser et vont servir de chemins de traverse à des parcours créatifs individuels et collectifs de la part des habitants et des professionnels des Centres sociaux engagés dans la compréhension critique de leur territoire.

Les suites de la recherche-action commencent à émerger, notamment sous la forme d'une formation qualifiante qui pourrait voir le jour en 2015 et qui serait à destination du réseau des centres sociaux, mais aussi à d'autres acteurs comme la prévention spécialisée.

La Fabrique des possibles - le Congrès national de la FCSF :

Les 21, 22 et 23 juin 2013 a eu lieu à Lyon le 8^{ème} congrès national des centres sociaux. Avec plus de 3000 participants, ce congrès, organisé par la fédération des centres sociaux et socioculturels de France, a fait date. Ce fut une mobilisation sans précédent pour les centres sociaux de France, qui ont porté pendant trois jours le pouvoir d'agir des habitants.

La mobilisation parisienne, démarrée en 2012, a permis de déplacer une centaine de personnes pour aller à Lyon. Hormis cette participation, plusieurs centres, ainsi que la fédération de Paris, ont contribué au Congrès en apportant leur pierre à l'édifice, soit par des expositions, des témoignages, des ateliers...

Le recueil des indignations, les débats, puis le congrès :

2012 avait été l'année des débats, débats de société autour des sept questions sociales issues du recueil des indignations : Discriminations, éducation, santé, précarité, logement, démocratie, isolement. Plusieurs débats et animations ont été organisés par les centres sociaux parisiens et sont venus ainsi enrichir le contenu du congrès. Des réunions organisées par la fcs75 ont également permis de préparer la mobilisation du réseau parisien autour du congrès.

La mobilisation parisienne :

16 centres sociaux parisiens se sont mobilisés pour aller au Congrès, ce qui a représenté 92 administrateurs, salariés, bénévoles. Le déplacement s'est fait en train. Un wagon SNCF a été réservé, ce qui a permis aux congressistes de voyager ensemble et de renforcer les liens dans le réseau. Chaque centre s'est inscrit de façon autonome au congrès et a réservé son hébergement.

Des ateliers organisés par la fcs75 et des centres sociaux parisiens :

Le congrès était divisé en plusieurs « pôles » et décliné sous la forme de 7 questions sociales : Des conférences, dans lesquelles intervenaient des sociologues, des acteurs de terrain, des philosophes, des chercheurs, des politiques ...

Des ateliers, qui permettaient de mettre en pratique cette notion de pouvoir d'agir, en s'appuyant sur des expériences de terrain.

Des agoras, où étaient présentées, sous forme d'ateliers, des actions de terrain en lien avec le pouvoir d'agir.

Le magasin, où étaient présentées des expositions, des supports, des acteurs intervenant sur le pouvoir d'agir.

Différents ateliers étaient animés par des centres sociaux parisiens :

- Le centre social 13 pour tous était très présent sur les trois journées. Ils ont animé deux ateliers :
 - o l'un sur l'égalité hommes/femmes, nommé « Le féminin, le masculin, l'éducation populaire : construire l'égalité, c'est déranger les genres ! »
 - o l'autre sur une action qu'ils ont menée sur la lutte contre les discriminations.

Leur action était présentée sous forme d'exposition durant le congrès.

- Espace 19 a également animé un atelier intitulé « L'outil pédagogique *Passerelles citoyennes* », outil créé pour les actions d'alphabétisation. L'un de leurs adhérents, Youssouf Moindjie, est venu témoigner de son implication dans son centre social à la tribune de la plénière, devant 3000 personnes.
- Un atelier sur l'emploi, intitulé « Initiatives autour de l'emploi » a été présenté par le centre social La 20^{ème} chaise, notamment dans le cadre du projet « La Fabriq ».
- Le centre social Soleil Saint-Blaise a présenté son projet « Parents en action », sur les relations familles écoles, durant deux jours au magasin.

- Un film et un reportage radio, présentés respectivement par le centre social Espace Torcy et le Relais 59, ont été présentés lors du concours organisé dans le cadre du Congrès.

La fcs75 a animé deux agoras durant le congrès :

Une présentation intitulée « Quelles dynamiques fédérales autour du pouvoir d’agir des habitants ? », incluant le projet fédéral, une action de terrain et la recherche action en cours sur le pouvoir d’agir. Elle était animée par le chargé de projets fédéraux, le délégué fédéral, deux chercheurs du laboratoire EXPERICE et deux représentants de Relais 59 et de Didot.

Une agora sur « Notre fédération doit-elle devenir un mouvement citoyen ? », animée par le délégué fédéral et le délégué national. L’objectif était de voir comment les fédérations pouvaient évoluer pour être en accord avec le pouvoir d’agir des habitants.

Un film réalisé par 6 jeunes du centre social Espace Torcy :

Un groupe de 6 adolescentes et le coordinateur jeunesse du centre social Espace Torcy nous ont accompagnés au congrès. Durant ces trois jours, elles ont pu découvrir le travail mené par les centres sociaux et ont réalisé des interviews des congressistes. Elles ont ainsi pu réaliser un documentaire nommé « Pouvoir d’agir », traitant de la question du centre social de demain et de la vision que pouvaient en avoir les congressistes. Le film sera projeté en mars 2014 au centre social Espace Torcy, lors d’une rencontre conviviale de la délégation parisienne.

Les perspectives :

Ce congrès a permis de sensibiliser une grande partie du réseau à cette notion de pouvoir d’agir. Nous nous rendons toutefois compte que cela reste pour le plus grand nombre une notion, derrière laquelle chacun place la perception qu’il peut en avoir.

Forts des travaux menés dans la recherche action et de notre implication dans ce congrès, nous souhaitons articuler ces deux éléments pour outiller notre réseau, afin qu’il puisse avoir une perception plus fine, et plus proche des réalités de terrain, du pouvoir d’agir.

C’est pourquoi nous proposons aux centres sociaux parisiens des temps de rencontre, de discussion, de débats sur le pouvoir d’agir. Pour cela, nous nous appuyons sur les chercheurs de l’université Paris 13 et sur le chargé de projets fédéraux, qui vont à la rencontre des équipes des centres sociaux parisiens, pour mettre en place ces échanges.

C’est l’un des premiers éléments d’essaimage, issu de la recherche action, mais qui s’appuie fortement sur les compétences et connaissances acquises lors du congrès national des centres sociaux.

Une fragilité économique structurelle mise en lumière par les données de l'observatoire SENACS 2013.

Pour avancer sur cette question, qui représente depuis longtemps une préoccupation majeure des centres sociaux, nous avons toujours été confrontés à la difficulté d'avoir un diagnostic partagé sur les questions économiques avec nos partenaires. Nous avons demandé en 2008 un plan de redressement économique avec la Ville de Paris. Il avait été promis mais il n'a pas été mis en place.

Il nous a fallu passer par d'autres voies en mettant en avant qui la question de l'accueil, qui la question des loyers.... Des avancées ont eu lieu, nous le reconnaissons, mais nous sommes encore loin du compte et chaque année, de nombreuses associations sont en difficulté (selon les données issues de l'année 2011, 9 centres avaient un Fonds de Roulement inférieur à 1 mois et 11 centres accusaient un déficit d'exploitation).

Avancer sur ce plan économique cela signifie notamment de sortir du seul point de vue de chacun et de regarder ensemble la réalité concernant l'économie des centres sociaux parisiens. L'observatoire SENACS 2013 nous permet désormais de partager avec nos partenaires certains constats :

- le budget moyen d'un centre social parisien est bien en deçà des moyennes régionales ou nationales
- dans ce budget, les centres parisiens doivent consacrer des charges de logistiques plus importantes qu'ailleurs (au détriment des charges de pilotage, du financement des actions).
- la construction d'un budget d'un centre parisien implique pour les associations de multiplier leurs demandes de subventions auprès d'un nombre important de partenaires (Etat – Région – Département – Ville – Caf – Fondations - ...). Il n'est pas rare de voir un centre avec plus de 40 lignes de financement.
- chaque année, les centres parisiens doivent trouver 42 % de leur budget en complément du financement socle pluriannuel (contre 20 % ailleurs) alors que leur projet est installé et contractualisé dans la durée : 4 ans le plus souvent.
- la participation financière des usagers est l'une des plus basses de France, ce qui renseigne sur la situation des habitants où sont implantés les centres sociaux.
- le nombre moyen de salariés par centre parisien est bien moindre que sur le reste du territoire régional ou national (et, dans les équipes des centres, œuvrent de nombreuses personnes en statut précaire ou en situation d'insertion professionnelles : les emplois aidés...).

Ce constat a été réaffirmé par les associations gestionnaires des centres sociaux qui ont décidé, lors de la rencontre Présidents - directeurs de "s'inviter" dans la campagne des municipales à Paris.

Il manque 60 000 € par an aux centres sociaux parisiens !

L'agrément de la Caf de Paris, les engagements contractuels avec le Département de Paris sur la base du projet social, impliquent obligatoirement des missions, des fonctions qui s'incarnent par des postes salariés (un directeur pour le pilotage du projet – un(e) chargé(e) d'accueil – un(e) référent(e) famille - un coordinateur jeunesse – etc...), par des actions, des services..... Le socle même de nos missions avec son corollaire en postes de salariés, est très insuffisamment pris en charge par les subventions pluriannuelles et particulièrement par la collectivité locale. C'est le sens des éléments avancés dans la cadre de la campagne municipale où nous informons les futurs candidats qu'il manque 60 000 € aux centres parisiens pour leur permettre de mettre en place leur projet social dans les conditions voulues

par nos partenaires. Même avec ce complément de subvention nous serions encore en dessous de la moyenne nationale (pour mémoire le budget moyen d'un centre est de 534 400 € à Paris contre 615 000 € en France).

C'est la solidarité et l'attachement des parisiens-nes à leur centre de quartier qui maintient les centres sociaux "hors de l'eau" : en moyenne près de 70 personnes s'impliquent dans les projets ou les actions des centres (soit l'équivalent de 3 ETP dans chaque centre social).

Une nouvelle avancée dans la réduction des charges de logistique des Centres parisiens (les loyers).

A l'occasion des échanges et négociations sur les conventions 2014-2017 entre les centres et le Département de Paris, la fédération a engagé une nouvelle interpellation en direction des élus de la Collectivité parisienne. Plusieurs "vœux" en Conseil de Paris :

- ont rappelé la nécessité d'agir en direction des bailleurs pour l'organisation d'une table ronde sur cette question,
- ont permis un progrès : désormais, les loyers (sont malheureusement exclues les charges locatives) sont pris en charge par la collectivité parisienne à partir d'un seuil défini à 10 000 € (au lieu de 15 000 € auparavant).

La question des loyers, de leur maîtrise est désormais intégrée dans le schéma directeur de l'AVS entre la Caf et le Département de Paris. La Caf de Paris rentre dans ce débat sur les coûts des charges de logistique pour les centres sociaux à Paris.

Au delà des questions de coût c'est aussi la question d'un renforcement du partenariat, d'une synergie de travail avec les bailleurs qui est posée. Mais c'est aussi la question de la qualité des équipements accueillant les centres sociaux à Paris. A Paris comme ailleurs, les habitants des quartiers populaires ont droit à des équipements de qualité, spacieux, confortables et modernes. Tous les habitants, d'où qu'ils soient, ont droit à une même qualité de service. Il y a quelques années, la Fédération pouvait prendre la parole sur les investissements en direction des centres sociaux. Depuis quelques années, ce n'est plus le cas.

Le portage et l'animation par la fcs75 de plusieurs dispositifs en soutien à l'action des centres.

La Fédération, depuis plusieurs années, est engagée dans un portage collectif de plusieurs dispositifs :

Le soutien au passage du DILF et du DELF dans les centres sociaux

Un dispositif (financé par la DPVI et la Mission Intégration) de soutien au passage des diplômes DILF - DELF pour les personnes inscrites dans les activités linguistiques des Centres sociaux.

En 2013, ce dispositif a permis à 725 apprenants d'être accueillis dans des groupes de formation et à 488 de réussir leurs examens DILF ou DELF. Plus de 36 k€ ont été reversés aux centres sociaux. En complément, une formation collective ou sur site a été prise en charge par la fcs75.

L'attribution des tickets loisirs par le Conseil Régional Ile de France et la DDCS.

En 2013, la Fcs75 a reçu 4475 tickets loisirs : 3600 par la DDCS et 875 par le Conseil régional d'Ile de France. Ces tickets loisirs ont été répartis selon les demandes entre 24 centres sociaux.

Fin août 2013, ce sont 3087 tickets loisirs qui ont été utilisés. Une partie des tickets inutilisés a été retournée à la fcs75, qui a assuré leur bonne répartition. Durant les vacances d'octobre, ce sont donc

1244 tickets loisirs qui ont encore pu être utilisés par les centres sociaux parisiens à destination de leurs publics.

Participation et évolution de l'utilisation des Tickets Loisirs sur 5 ans :

Sur les 4475 tickets loisirs reçus par le réseau des centres sociaux parisiens, 4331 ont été utilisés, ce qui fait un taux d'utilisation de 97%.

Ainsi, pour 138 sorties en bases de loisirs, ce sont 426 familles, 691 adolescents et 744 enfants qui ont été touchés par l'opération. Ce qui fait un total de 2317 bénéficiaires, tous âges confondus.

Afin de voir l'évolution de l'utilisation des tickets loisirs sur une durée de 5 ans, nous avons réalisé un graphique en confrontant les différents chiffres recueillis. Dans ce graphique, on peut voir que, pour une moyenne d'attribution relativement constante de 4338 TL, la moyenne d'utilisation l'est beaucoup moins (3387 TL).

Ainsi, on passe de **40% d'utilisation en 2009 à 80 % en 2011**, pour arriver à 97% en 2013. Cela dénote une réelle demande de la part des habitants et des structures concernées.

De même, le nombre de bénéficiaires est en constante hausse (**de 864 personnes touchées en 2009 à 2317 en 2013**), malgré un nombre constant d'attributions de TL.

Une petite amélioration de la trésorerie des centres sociaux avec les nouvelles conventions

Les négociations sur les nouvelles conventions 2014 - 2017 avec le Département de Paris ont permis à la fédération de rappeler les difficultés de trésorerie de nombreux centres. Une écoute attentive de la collectivité parisienne a débouché sur la décision d'inclure une avance de subvention en début d'année à hauteur de 75% de la subvention globale au lieu de 60%. C'est une avancée pour les centres sociaux associatifs.

Le premier observatoire SENACS n'a pas permis d'objectiver correctement les données liées aux besoins en fonds de roulement des centres parisiens. Les travaux sur le second observatoire devraient permettre de situer les tendances sur la structuration des bilans comptables des centres et mettre en lumière une réalité que, selon nos propres informations, nous estimons très difficile pour les centres. La fédération doit aborder en 2014 ce sujet de renforcement des fonds propres avec France Active (les premiers contacts ont déjà eu lieu), un organisme de soutien à l'économie sociale et solidaire.

La réflexion, les travaux engagés en 2013 pour aller vers une convention cadre entre la fcs75 et la CNAV Ile de France.

Les actions, les projets en direction des personnes retraitées, des "seniors", des "personnes âgées" se développent dans les centres sociaux parisiens à partir de diagnostics territoriaux qui révèlent la nécessité d'agir sur l'amélioration de la vie sociale de ces habitants, de prévenir la perte d'autonomie, d'améliorer la solidarité entre les âges. L'observatoire SENACS montre que, en 2011, 36,4 % des centres ont eu une action "autour du vieillissement (54% sur le plan national). L'année 2013 a permis l'organisation de 2 rencontres avec la CNAV (une première rencontre avec la Caf de Paris et le BPIJ et une seconde avec l'ensemble des fédérations d'Ile de France). Une réunion du groupe "fonction directeur" a été consacrée à ce champ d'intervention des centres sociaux complétée de plusieurs rencontres avec quelques centres, un échange en Conseil d'Administration... ont permis d'identifier la trame d'un cadre parisien qui pourra être animé par la fédération et soutenir l'action des centres.

La convention cadre doit être signée en mars 2014 et permettra une entrée facilitée, un soutien pluriannuel aux projets des centres. Surtout, outre des moyens financiers renforcés, ce cadre offrira les moyens d'une qualification des projets et des acteurs (salariés et bénévoles) sur ce champ. La démarche de la fédération se trouve confortée par le schéma directeur qui prévoit, selon les points à l'ordre du jour du comité de pilotage départemental, d'inviter la CNAV Ile-de-France. Cette possibilité offre la

garantie d'un cadre partenarial cohérent, décloisonné autour de l'action des centres et dans l'intérêt de la population âgée.

FAVORISER LES GROUPES D'ÉCHANGES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

L'organisation du forum jeunesse départemental (30 mai 2013)

Après l'étude jeunesse, la mise en place d'une commission départementale rassemblant tous les coordinateurs jeunesse, quelques directeurs et administrateurs des centres... et les travaux de cette commission sur 2 ans (les "jeudis de la jeunesse" – une étude - photographie des profils et missions des animateurs – des collaborations et mutualisation entre centres sur les opérations d'été – un séminaire pour dégager notre spécificité d'intervention sur ce champ)... la commission a souhaité rassembler tous les centres lors d'un forum départemental pour faire le point, réfléchir et échanger sur l'action des centres en direction des 11 – 25 ans.

Le forum a été entièrement conçu, préparé, animé par les coordinateurs- trices eux - mêmes. Il a été une pleine réussite sur le plan de la participation (près de 120 personnes sur la journée), de l'inventivité des méthodes de travail et de la qualité de l'organisation.

Rappel des ateliers

- Atelier 1 : Approche globale et familiale. Les Centres sociaux aux côtés des familles pour l'éducation des enfants, le soutien à l'émancipation des jeunes.
- Atelier 2 : Pouvoir d'initiative des jeunes. La capacité d'initiative des jeunes ne se décrète pas. Elle se construit tout au long de leur enfance et leur jeunesse par une action éducative et une pédagogie adaptée.
- Atelier 3 : Approche partenariale. Une dynamique transversale et territoriale au profit des jeunes.
- Atelier 4 : « Agir hors les murs ».

Pour ce forum, la commission départementale a fait appel à un sociologue de l'INJEP pour appuyer sa réflexion et recueillir le point de vue d'un observateur extérieur. Cet observateur extérieur, le sociologue Bernard BIER, a fait le retour suivant aux participants (principales remarques ou réflexions) :

Quelques points ou questionnements font convergence :

- *Le sentiment d'exercer un métier de plus en plus difficile et complexe (dans un contexte qui l'est de plus en plus : crise économique et sociale structurelle, évolutions des pratiques et sociabilités juvéniles, logiques partenariales, contraintes politico administratives, etc.).*
- *La nécessité d'avoir du temps pour mener à bien les activités, les projets, les partenariats, l'accompagnement des jeunes... Les temps des jeunes ne sont pas les temps des institutions ni ceux des professionnels, le temps propice aux processus n'est pas le temps des procédures.*
- *Qu'est ce qui définit une politique jeunesse ? Quelle est la liberté de chacun des acteurs ?*
- *Le manque d'outils adaptés aux exigences nouvelles.*
- *Un obstacle majeur : le regard porté sur les familles, qui reste parfois condescendant, invalidant et qui les empêche de se sentir à égalité.*

Quelques remarques ou questions annexes (mais non mineures) - en guise d'interpellation :

- *Vouloir reconnaître les habitants (et les jeunes habitants) et travailler avec, c'est aussi s'appuyer sur leurs sociabilités, leurs représentations : quelle place donne-t-on aux « sociabilités communautaires » (sachant que dans la culture politique française, héritée d'une certaine conception de la République, le fait « communautaire » est suspect et confondu abusivement avec le « communautarisme ») ?*
- *Reconnaître les jeunes et leurs sociabilités, c'est aussi se déprendre des approches souvent pleines de bonnes intentions mais fort ambiguës, qui les assignent à origine, à territoire, à culture : pourquoi enfermer les jeunes de quartiers populaires « issus des immigrations » dans la culture hip hop par exemple ?*
- *Vouloir faire venir les jeunes, tous les jeunes, au Centre social, c'est bien... Mais il y a aussi les jeunes « patates chaudes » que l'on préférerait voir ailleurs, pris en charge par les éducateurs de rue, d'autres professionnels... A condition aussi d'être clairs sur nos motivations : est-ce pour ne pas les voir traîner dans la rue ? Est-ce parce que l'on suspecte un jeune qui ne fait rien de mal faire ?...Et si l'on revendiquait aussi le droit à ne pas venir dans une structure ? Et si l'on reconnaissait aussi que l'apprentissage de l'ennui ou du farniente a ses vertus (cf. Winnicott) ?...*
- *Ne pas oublier que le partenariat comme toutes les démarches, dispositif, ne sont que des moyens, des outils... Faisons en sorte qu'ils ne deviennent pas leur propre fin, que l'organisation ne soit pas sa propre finalité. Une seule question (en fait, deux !) : quels bénéfices pour les jeunes, les familles ? Quels bénéfices pour les territoires ?*
- *Pourquoi parler de l'« espace public » quand on évoque l'espace hors du Centre social ou de toute structure ? Le Centre social n'est-il pas aussi un espace public ? Qu'est-ce qu'on en tire ?*
- *Comment penser l'« espace public », non seulement au sens de la sociologie urbaine (les usages de l'espace, voire la question de l'ordre public), mais au sens de la philosophie politique (comme espace de la prise de parole) ? Que nous disent les jeunes qui occupent sous des formes diverses l'espace public ? Il y a aussi la revendication d'une légitimité à être là, comme tout le monde. La reconnaissance de ce phénomène est peut-être le préalable à toute réflexion sur le « vivre-ensemble », voire le « faire société » dans un territoire partagé « démocratique ».*

La conclusion de ce forum : extrait de la déclaration de la Présidente de la fcs75, à la fin de la journée :

"...Convenons ensemble que cela a été une bonne journée, une journée indispensable. Elle a permis de voir qu'il y a une effervescence autour des questions de la jeunesse dans les centres sociaux. Il ne nous a pas échappé qu'il n'y a pas qu'une seule jeunesse homogène, ce qui rend le travail des professionnels intéressant mais complexe. La jeunesse a donné lieu progressivement à des politiques publiques poursuivant des objectifs divers : éducation, sport, accès à la culture...Aujourd'hui nous voyons poindre le pouvoir d'agir des habitants et la place des jeunes s'inscrit dans ce cadre.

Comme le disait Bernard BIER ce matin, les centres sociaux sont dans une triple approche : éducative, intergénérationnelle et pouvoir d'agir des jeunes. C'est bien, nous sommes au cœur de contradictions, sources de progrès.

Pendant cette journée, nous avons été amenés à réfléchir. Cela fait du bien alors que nous sommes tous projetés dans l'action avec des rythmes très rapides.

Les salariés des centres sociaux notamment avec l'appui de la commission jeunesse travaillent beaucoup, échangent entre eux, progressent, remplissent les cases de nombreux dispositifs...C'est un vaste chantier à peine amorcé. Notre commission va reprendre du service, engager une nouvelle étape, muscler la réflexion, être tenace dans les échanges de pratiques et retours d'expériences, être innovante.

Nos partenaires voient tout cela aujourd'hui, voient tout ce qui se fait dans notre réseau. Leur contribution est indispensable à la réflexion et à la mise en œuvre y compris dans la confortation des moyens humains...."

Des propositions diversifiées pour la formation des bénévoles

La Fédération a contribué cette année à la formation des bénévoles de centres sociaux de différentes façons :

- publication d'un catalogue
- organisation de deux séminaires en plusieurs séquences d'une demi - journée chacun sur l'Education Populaire et la Laïcité, ouverts aux administrateurs, aux bénévoles d'activités et aux salariés. L'animation a été conduite par des intervenants extérieurs et avec l'appui de la fcs75. Dans les deux cas, il s'agissait, à partir de clarifications historiques et méthodologiques de s'approprier ces notions et d'en voir les implications dans les centres sociaux
- intégration de séquences de formation destinées aux administrateurs dans l'accompagnement des centres sociaux en émergence animées par l'équipe fédérale, des membres de la commission adhésion reconnaissance, des ressources du réseau.

Formation	Nombre de jours	Nombre de personnes
Adultes migrants (retour d'expérience)	3 jours	10
Méthodologie ASL	3 jours	12
Méthodologie ASL (initiation)	1 jour	12
Etre écrivain public	3 jours	14
L'autre et nous	3 jours	14
Le jeu comme outil d'animation	1 jour	11
Séminaire Education Populaire	1 jour	36 Bénévoles + Salariés
Séminaire Laïcité	1.5 jours	28 3 fois 0.5 jour (B+S)
Formation des adultes migrants	3 jours	14
Oral et Ecrit en ASL (Préparation du DILF)	2 jours	12
Formation des nouveaux administrateurs	4.5 jours	12

Ce programme s'est déroulé avec l'appui de l'équipe fédérale (logistique, suivi administratif et budgétaire, utilisation du Fil Info). La Commission Formation a participé aux travaux de la Commission Formation Régionale et travaillé avec la Commission Ethique de la FCSF.

Les Centres sociaux ont adressé des stagiaires salariés aux sessions proposées par la Coordination Régionale :

- 10 stagiaires pour la Formation « les fondamentaux des Centres Sociaux »
- 4 stagiaires pour « L'accueil une affaire d'équipe »
- 1 stagiaire pour « Référent famille »

Une fréquentation en évolution

La baisse de fréquentation des sessions fédérales (sauf pour certaines sessions linguistiques), s'accompagne en revanche d'une bonne fréquentation des séminaires correspondant à des thèmes d'actualité. Ceci correspond certainement à un intérêt pour les rencontres inter centres facteurs d'élaboration d'une culture commune. Cette situation conduit à s'interroger sur les attentes des Centres sociaux à l'égard de la Fédération en matière de formation :

Plusieurs hypothèses sont émises par la commission formation :

- recrutement parfois tardif des bénévoles
- informations qui ne parviennent pas aux bénévoles à temps malgré les rappels par le Fil Info
- développement des formations sur site animées en interne, par des partenaires locaux ou extérieurs

De nouveaux thèmes à proposer (sous forme de séminaires ou de sessions)

- L'accueil de la petite enfance dans les centres sociaux
- L'accueil, la fonction accueil, le projet accueil (en relation avec la Caf)
- L'animation des activités périscolaires (à partir des techniques de jeu et du Théâtre de l'Opprimé)
- L'accompagnement du vieillissement(en relation avec la Charte CNAV-FCS)
- L'appui aux coordinateurs dans leur fonction d'accompagnement des bénévoles
- le Pouvoir d'Agir
- L'informatique pour les personnes retraitées animant des activités ou chargées d'accueil en tant qu'écrivains publics.

Le rôle de la Fédération n'est pas obligatoirement d'assurer directement les formations mais de préparer des schémas de formation.

Une politique fédérale à renouveler

Au-delà de ces propositions il est nécessaire de mieux cerner les attentes des centres sociaux à l'égard de la Fédération (thèmes de formation, modalités, modes de formation etc). Ceci implique une rencontre avec les présidents et les directeurs (un débat collectif) qui permettrait de proposer une politique de formation fédérale au Conseil d'Administration.

Pour cela, le réseau ne doit pas hésiter à venir étoffer la Commission départementale formation qui fait un travail important, parfois ingrat, sans recueillir toute la reconnaissance du réseau !

Les travaux du groupe "fonction directeur"

Animé par le délégué fédéral, nourri par les directeurs eux - mêmes, cet espace d'échanges est toujours aussi apprécié par l'ensemble des directrices - teurs, notamment les "nouveaux venus" dans le réseau parisien (le réseau a accueilli 4 nouvelles personnes sur des postes de direction).

Les sujets abordés dans les 5 rencontres de l'année 2013 portent sur des domaines multiples :

- les projets collectifs : le congrès de la FCSF et l'implication parisienne, la préparation du forum départemental jeunesse, SENACS, le document entre la fcs75 et les centres "engagements réciproques" et "auto diagnostic des facteurs de risques".
- la réflexion sur de nouveaux champs : les actions autour du vieillissement et la future convention avec la CNAV, le Rapport biennal sur la jeunesse, la protection des données personnelles...
- les outils au service de la gestion : PLA, logiciel Aiga.
- la mobilisation et l'engagement du réseau : conventions entre les centres et Département de Paris, message et mobilisation pour les élections municipales à Paris,
- les échanges d'informations techniques, d'appels à projets...

La participation moyenne est de l'ordre de 18 à 20 personnes par rencontre, parfois plus selon les sujets (exemple : convention, municipales 2014). Ce lieu demeure un espace d'échanges entre pairs où se mettent en place des collaborations entre les centres, s'échangent des informations utiles.

Les préconisations exprimées en 2012 restent d'actualité : le renforcement des contenus abordés avec des temps d'échanges ouverts à des intervenants extérieurs, le renforcement de la dimension "analyse de la pratique". En 2014, nous prévoyons des mouvements importants sur les postes de direction (création de postes ou changement de direction) : il sera nécessaire de prévoir des temps collectifs et spécifiques "d'intégration" pour ces futurs(res) collègues.

La médiation et l'action culturelle dans les centres sociaux - L'accompagnement des Coins Livres

La Fcs75 a pour fonction d'impulser la mutualisation, les échanges et la coopération entre les centres sociaux parisiens. Jusqu'à aujourd'hui, la fédération s'est positionnée comme relais entre les centres sociaux, les acteurs culturels et les institutions, pour permettre aux habitants des quartiers populaires d'avoir accès à l'ensemble de l'offre culturelle et artistique et d'entrer dans une dynamique d'expression culturelle. Ce second axe a toujours été plus difficile à porter et, s'il existe, souffre d'un manque de visibilité flagrant.

Avec le démarrage de la recherche action, la tenue du congrès national à Lyon, 2013 aura été l'année de lancement du pouvoir d'agir. Ces différents éléments laissent présager un changement dans les postures de travail des fédérations. Il ne s'agira plus seulement de favoriser l'échange et la mutualisation entre les centres, mais bien de les accompagner à mettre en avant les compétences, capacités et savoirs des habitants. Dans le domaine du travail de la culture, cela se traduira par favoriser l'expression culturelle et artistique des habitants.

La poursuite de l'accompagnement des habitants des quartiers populaires vers l'offre culturelle, notamment par la poursuite du partenariat avec la DPVI :

La convention pluriannuelle d'objectifs signée en 2011 entre la FCS75 et la Ville de Paris, fixait pour objectif « *de permettre aux publics des quartiers populaires de découvrir l'univers d'institutions culturelles* ». Cela a donné lieu à des partenariats établis avec le Musée du Quai Branly et le Musée du Louvre. Des visites à destination des relais culturels, bénévoles de centres sociaux, ont été organisées par la fcs75 en 2013 afin que ces bénévoles puissent se saisir de ces lieux pour y emmener leurs publics. De plus, afin de clore la convention qui court depuis plus de 3 ans entre la fédération, le musée du Quai Branly et la DPVI, une série de visites et ateliers ont été mises en place par la fédération, afin de faciliter la venue de groupes des centres sociaux. Ce sont ainsi 14 centres sociaux parisiens, et environ 200 personnes, qui ont pu profiter de visites contées ou d'ateliers entre octobre et décembre 2013. Parallèlement, des professionnels des centres sociaux ont pu participer à une formation audiovisuelle financée par la ville de Paris. Les relais culturels de plusieurs centres sociaux ont pu également profiter de visites découvertes de musées de la ville de Paris, mises en place par la DPVI.

Il apparaît que les centres sociaux sont de plus en plus autonomes sur la médiation culturelle et demandent de moins en moins de soutien de la part de la fédération. Cet axe, qui est important, doit continuer à exister, mais il faut s'interroger sur la forme qu'il doit prendre.

L'animation de réseau :

Un groupe de travail Culture a été mis en place lors du dernier semestre 2013. Composé d'une dizaine de bénévoles et de professionnels, son rôle est de réfléchir à la façon dont pourrait se mettre en place le

projet culture fédéral. Il devra également l'animer. Il va également réfléchir aux formes de mutualisation possibles, notamment autour de la médiation culturelle.

Un projet fédéral en renouvellement :

Comme dit précédemment, il nous faut adapter notre projet afin qu'il puisse intégrer cette dimension du pouvoir d'agir des habitants. Mais cela ne pourra pas se faire si demain les centres sociaux et socioculturels ne sont pas identifiés clairement comme des lieux d'expression culturelle et artistique dans les quartiers. Ce travail doit se réaliser sur trois axes :

- Rendre visible cette expression culturelle et artistique.
- Faire du travail de la culture un outil d'émancipation et de transformation au service des habitants.
- Soutenir les centres sociaux afin de leur donner les moyens de leurs ambitions.

Le travail de la culture dans les quartiers doit en effet répondre à deux critères importants : l'émancipation et la transformation. Ce mode d'expression est l'un des vecteurs du pouvoir d'agir des habitants. Ainsi, la culture ne doit pas être seulement descendante, elle doit également être ascendante. Pour exister, les habitants des quartiers populaires doivent avoir la possibilité d'une expression culturelle. C'est pour cela que les centres sociaux ne doivent pas se cantonner à accompagner les habitants vers de la culture transmise, mais aussi vers de la culture vivante et artistique.

C'est pourquoi nous souhaitons initier dans un premier temps un travail de cartographie du travail culturel sur le territoire parisien afin de recenser les pratiques, les projets, les expériences et les savoir-faire du réseau fédéral. Cela permettra d'identifier et de valoriser tout ce qui peut être identifié comme travail culturel. Un second axe permettra de porter et mettre en avant les talents culturels et artistiques des habitants des quartiers populaires.

L'animation des "coin-livres" :

La FCS75 travaille depuis plusieurs années en partenariat étroit avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et l'Association de Recherche et de Pratique du Livre pour Enfants (ARPLE) sur l'accompagnement à la création et au développement des Coins Livres. Ces espaces visent à favoriser les pratiques de lecture et d'expression écrite par la découverte et l'utilisation des livres à destination des enfants et jeunes de 3 à 20 ans.

Un accompagnement est mis en place par l'ARPLE afin de permettre l'émergence de nouveaux Coins Livres, mais aussi un renforcement et une pérennisation des espaces déjà existants. 23 Coins Livres ont ainsi été créés dans des Centres sociaux parisiens.

L'engagement de la FCS75 s'est poursuivi en 2013 par le projet de création d'un nouveau Coin Livres au centre social Danube.

Les formations Coins Livres ont également continué. Pour l'année 2012-13, sur la formation de base, nous avons ainsi 17 bénévoles ou salariés inscrits. Pour l'année 2013-2014, ce sont 11 bénévoles inscrits en formation de base et 9 personnes qui participent à la formation approfondissement.

La lutte contre les discriminations

La FCS75, en tant que membre de la Coordination Régionale des Centres Sociaux, fait partie du groupe de travail régional « Lutte contre les discriminations ». Cette commission est composée d'un délégué fédéral et de chargés de projets fédéraux, représentant chacun une Fédération départementale. Des rencontres mensuelles sont programmées et permettent de réaliser des événements, films, brochures, ou autres supports sur la lutte contre les discriminations.

Le Discrimin'info est une brochure qui paraît tous les six mois. Elle relate les événements liés à la lutte contre les discriminations qui ont lieu dans les Centres sociaux franciliens, ainsi que d'autres informations de sensibilisation ou d'actualité liés à cette thématique.

La journée « rencontre régionale autour des LCD », temps fort de la coordination, a eu lieu le samedi 30 novembre à la Halle Pajol, dans le 18^{ème} arrondissement. Ce temps fort fut marqué par le changement de posture des fédérations lié au pouvoir d'agir, puisque l'intitulé était « *Lutte contre les discriminations : la parole aux premiers concernés* ». Il s'est agi de donner la parole à des habitants franciliens, afin qu'ils viennent témoigner des discriminations qu'ils vivent parfois au quotidien et voir quelles formes de mobilisation collective étaient envisageables.

Cette journée a réuni environ 120 personnes (habitants, salariés, administrateurs...), issus de 15 centres sociaux franciliens. Plus de 80% des personnes présentes étaient des habitants.

Une seconde rencontre doit avoir lieu en mai 2014, sous une forme simplifiée. Cette action dénote un intérêt fort des habitants de s'investir sur la question de la lutte contre les discriminations.

Un film retraçant la journée régionale LCD 2013 a également été réalisé et est visible sur le site de la fcs75.

Les travaux des coordinateurs - trices linguistiques des centres sociaux sur la "spécificité de la formation linguistique en centre social"

Les actions linguistiques sont une caractéristique forte des centres sociaux parisiens : 94 % des centres proposent des actions linguistiques, 3 187 personnes étaient accueillies dans ces actions de formation (source SENACS 2013 soit une moyenne de 100 personnes par centre). Cette activité importante des centres sociaux doit être mieux valorisée car elle mobilise en effet une part importante de leur énergie : il existe un(e) coordinateur - trice de ces actions dans chaque centre (soit une trentaine de salariés à temps complet ou partiel et près de 300 bénévoles) .

Cette spécificité parisienne s'explique par l'importance de la demande d'apprentissage du français à Paris.

Plusieurs sous groupes de professionnels, encadrés par une formatrice consultante ont souhaité "revisiter", questionner leurs pratiques dans le prolongement d'un précédent travail qui avait permis la réalisation d'un guide "repères pour les actions linguistiques en centre social" édité en 2009.

Les sous groupes se sont réunis plusieurs fois en 2013 pour aboutir à la tenue de la rencontre départementale du 21 novembre 2013 au centre social Torcy.

Les thèmes et chapitres développés puis débattus ont été les suivants (ils feront l'objet d'une publication spécifique de la fcs75 en 2014) :

La spécificité des actions linguistiques en centre social :

Un apprentissage linguistique inscrit dans l'adhésion à une association.

Un accueil personnalisé.

Une adaptation des activités à la situation de personnes en difficulté d'insertion sociale.

Un apprentissage de la langue inscrit dans le cadre global de l'activité du centre.

Une découverte de la langue par la découverte directe de son quartier.

Une animation des ateliers portée par des formateurs bénévoles impliqués dans la vie locale.

Les ateliers linguistiques, un suivi personnalisé des participants :

Accueil et expression des attentes.
Une orientation de la personne adaptée à ses besoins et attentes.
Un accompagnement dans l'apprentissage.

Une place prépondérante du bénévolat :

Rôle et missions des formateurs bénévoles
Les compétences requises
Les aptitudes requises
Une formation proposée par le centre social
Un engagement réciproque avec le centre social

Ce travail permettra une actualisation du document "Repères" présentant les actions linguistiques dans les centres sociaux.

En 2013 la communication de la fédération s'est maintenue autour de trois axes majeurs : le site internet, le fil info hebdomadaire et la page Facebook.

Le site web

Relancé en 2012, le site <http://paris.centres-sociaux.fr/> devient de plus en plus un outil d'information, de mise en lumière des outils et chantiers de la fédération. De nouveaux onglets ont été mis en place afin d'illustrer de nouveaux chantiers comme ceux de la recherche-action sur le pouvoir d'agir et la lutte contre les discriminations.

Le fil info

Après une enquête de satisfaction auprès des lecteurs, le contenu de la newsletter largement apprécié est resté inchangé, il a cependant été décidé de procéder désormais à un envoi en début de semaine. Le fil info est désormais envoyé chaque lundi.

Page Facebook

Lancée en 2012 la page Facebook de la fédération relaie les informations et l'actualité sociale et sociétale et rebondit sur certains thèmes liés à l'actualité et le buzz.

Une charte graphique pour le réseau des centres sociaux

En lien avec la FCSF, la FCS75 a participé à la mise en place d'une nouvelle charte graphique pensée et créée afin d'uniformiser la visibilité du large réseau des Centres sociaux et socioculturels de France. Conçue sous la forme de nouveaux logos, couleurs, polices et pictogrammes, elle a pour but de créer un "air de famille" et unifier le réseau.

La publication : "Agir pour demain avec les centres sociaux parisiens"

À ces supports et moyens de communication, s'ajoute la parution d'une nouvelle publication : *Agir pour demain avec les centres sociaux parisiens* dont le premier numéro a vu le jour en juillet 2013. Sous la forme d'un livret de 8 pages, la publication contient un dossier central (enrichi de l'interview d'un expert) et se compose d'articles de fond, études, analyses et illustrations visuelles et / ou chiffrées. La parution du numéro 2 est prévue pour février 2014.

En recrutant, en décembre 2012, un chargé de projets fédéraux, la fcs75 s'est attachée et engagée à soutenir la qualification de la fonction accueil : c'est, en effet, un des 5 projets fédéraux sur lequel le poste de ce chargé de projets est bâti. Le chargé de projets, en lien avec la chargée de communication, a participé à la réalisation de ce premier dossier central portant sur la fonction accueil et constitué de plusieurs articles :

Dans les centres sociaux, un accueil sans condition

Une interview de Jean Paul Delevoye

Une synthèse de l'étude accueil réalisée par le COPAS.

La visibilité des Centres sociaux parisiens sur l'espace public.

Le contact établi avec la collectivité parisienne en 2012 sur cette question ne s'est pas prolongé en 2013. Il reste à réactiver avec la nouvelle municipalité en 2014.

L'année 2014 promet plusieurs innovations en terme de communication pour la fédération, avec notamment l'élargissement de l'utilisation des médias sociaux tels Facebook et Twitter, vecteurs d'une mobilisation pour les élections municipales.

La réalisation du premier observatoire départemental des centres sociaux parisiens : SENACS 2013 (à partir des données 2011).

Tous les centres parisiens ont participé à la réalisation de ce premier observatoire. Il nous faut ici saluer l'engagement des centres aux côtés de la Caf de Paris et la Fédération. La mise en oeuvre s'est effectuée de décembre 2012 (avec une journée de présentation de la nouvelle circulaire CNAF 2012 et de l'observatoire SENACS organisée par la Caf de Paris) à début août 2013. La particularité de l'observatoire parisien est l'association du Département de Paris aux phases d'analyses. L'impression, la maquette, la diffusion du document ont été entièrement pris en charge par la Caf de Paris.

La fédération retire plusieurs enseignements qui seront à affiner concernant cette première expérience :

- l'apport indéniable et désormais incontournable de ce nouvel outil de connaissances, de valorisation, de communication pour tous les acteurs des centres sociaux, pour la fcs75, pour les partenaires des centres.
- sur le plan de l'analyse des données, nous retenons quelques pistes de travail à explorer (liste non exhaustive) :
 - o la question des politiques d'adhésions des habitants à l'association porteuse du centre social
 - o le faible accès des locaux aux personnes handicapées
 - o une connaissance plus fine de la forte implication bénévole dans les centres sociaux parisiens
 - o la place des ludothèques dans les centres sociaux
 - o la politique salariale des centres sociaux, le taux encore trop faible d'adhésion à un syndicat employeur
 - o le turnover des directeurs, légèrement supérieur à la moyenne nationale
 - o une formation des bénévoles davantage dirigée vers les compétences d'activités et moins vers la gouvernance associative.

Collectivement, les centres ont formulé les "retours" suivants : l'utilité de l'observatoire dans leurs rencontres avec les élus et la presse, la possibilité de "comparer" les centres parisiens avec le reste du territoire (régional – national), un document qui apporte un "plus" pour échanger sur la réalité de travail des centres sociaux, la possibilité de mettre des "chiffres" sur des réalités, l'effet "fédérateur" de l'observatoire, l'utilité de l'observatoire dans les rencontres collectives avec les bénévoles d'activités et les administrateurs des centres....

Pour 2014, l'objectif est d'impliquer davantage le réseau dans la phase d'analyse des données.

FONCTIONS FÉDÉRALES

LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

La création de 2 nouveaux centres sociaux à Paris : Maison 13 Solidaire dans le 13^{ème} arrondissement et Maison Bleue Porte Montmartre dans le 18^{ème} arrondissement.

Les associations mobilisées sur ces deux créations ont su s'adapter au cadre institutionnel pour aller au bout de leur projet, engager une formation ensemble, et inscrire un parcours qui n'ouvre pas la voie à une démobilitation après tant de mois de travail, de réunions, de doutes, de joie.... Les habitants de ces quartiers ont tenu le cap malgré les difficultés.

Sur proposition de la commission adhésion reconnaissance, la Fédération a pris l'initiative de mutualiser ses interventions pour pouvoir engager les deux formations des administrateurs sur la même période avec un apport commun dans un 1^{er} temps et des apports spécifiques dans un 2^{ème} temps à partir des situations propres à chaque association.

L'accompagnement des 2 associations :

L'année 2013 a été riche en formation : formation-action interactive, sur site entre les membres des associations, la Fédération et les équipes EDL du 13^{ème} et 18^{ème} (les contenus : concevoir un "profil de poste", un budget, faire connaissance avec la maquette PLA de la Caf, les fonctions et responsabilités des administrateurs...). Mais surtout c'est une année marquée par le dépôt d'un pré – projet social autour de 3 grands axes en vue d'une demande d'agrément d'une durée de 18 mois (agrément obtenu en novembre 2013).

La fédération a été présente à de nombreuses réunions de bureau, de conseil d'administration. C'est dans ces instances que se sont enrichis le projet social, la mobilisation des habitants, le lien avec les partenaires. Une commission dans chaque centre a été nommée pour engager les recrutements en 2014. La fédération a accompagné cette démarche de recrutement avec un investissement important sur les deux territoires.

Deux autres "émergences" en cours

Territoire - Porte Pouchet -17^{ème}

Les 7 premiers mois de l'année 2013 ont été consacrés à la mobilisation des habitants par "micro - quartier". Dans les réunions de préparation avec l'équipe EDL, les habitants et la fédération, il s'agissait de définir les modalités d'information et les lieux propices pour la diffusion des supports et messages sur la création du centre social. Des animations en pieds d'immeubles ont été réalisées avec une exposition mobile. L'idée d'un local de préfiguration est née ensuite pour aider les membres "mobilisateurs" à élargir le collectif des premiers acteurs engagés ... en vue de constituer à terme une association.

Une réunion d'information s'est tenue en mairie du 17^{ème} en décembre 2013 pour réaliser un point d'étape en présence de Mme la Maire du 17^{ème}, de tous les partenaires : l'histoire du projet, l'avancée de la mobilisation des habitants, le territoire du futur centre, les missions des centres sociaux....

L'année 2013 se caractérise, sur ce territoire, par la création d'un collectif d'habitants et la définition d'un projet d'utilisation d'un local de préfiguration.

En juillet 2013, face à l'instabilité de présence dans les réunions et l'absence d'un noyau d'habitants engagé dans le processus d'émergence, nous avons été conduits à définir une nouvelle démarche d'animation de la mobilisation. Cette dernière s'est appuyée sur les principes suivants : demander à chacun un engagement précis, rendre les premiers habitants engagés pleinement maîtres de la progression du processus de travail et de ses finalités. A la fin de l'année 2013, le collectif est désormais en place et très autonome.

Le collectif a ainsi élaboré un projet pour le futur local de préfiguration dont l'objet est de continuer à élargir la mobilisation des habitants des quartiers concernés par le futur centre social, de mettre en œuvre des actions ou activités liées aux besoins et ressources du territoire..

Avec l'équipe EDL, la fédération a été très investie dans cette période : préparation des réunions, soutien des habitants à la conduite des réunions, appui à la rédaction du projet de local.

Le soutien au réseau : les travaux de la commission Adhésion Reconnaissance

Pour mémoire, la commission Adhésion reconnaissance est mandatée par le conseil d'administration de la fcs75 : c'est un outil d'appui et de solidarité avec le réseau des centres associatifs parisiens. Elle se saisit à la demande de Centres et à la demande des partenaires.

Le chargé de mission dédié à cette instance lui rend compte de son activité, élabore, et organise avec les référents politiques les interventions en fonction de l'actualité, des besoins des centres et selon les disponibilités de la Fédération (réparties selon l'urgence des dossiers).

La commission s'est investie en 2013 dans l'accompagnement de 9 Centres du réseau en coordonnant son intervention avec les partenaires (CAF, DASES, DPVI...) dans les domaines suivants : économie des centres, gestion des ressources humaines, soutien à la gouvernance associative, appui sur les questions des locaux...

Un bilan exhaustif de la commission a été réalisé en fin d'année 2013 pour sensibiliser et informer les administrateurs de la fédération du mode de fonctionnement de cette instance fédérale (parfois méconnue) dans un souci de communication, de renforcement de ses membres. L'analyse a porté sur les missions fondamentales de la commission (l'adhésion à la FCS75, la reconnaissance auprès de la FCSF, le suivi des émergences de nouveaux centres, le suivi des centres en difficulté, le fonctionnement de la commission) en s'interrogeant sur les objectifs et le fonctionnement actuel de la commission afin de :

- mieux répartir son intervention entre ses missions,
- faire un état des lieux des forces fédérales

Le bilan réalisé a permis de cibler, pour chacune des missions de la commission : les enjeux politiques et financiers, les outils, les perspectives, les points de vigilance, le travail à réaliser.

La commission a notamment en charge de faire vivre le document "engagement réciproque" et "facteurs de risque" validé en séminaire présidents- directeurs. En complément, la commission a réalisé

un tableau de suivi des centres parisiens (tableau de bord) qui est désormais utilisé dans les rencontres avec les partenaires des centres.

En 2013, la Fédération rappelle toujours la multiplicité des tâches réalisées, qui ne cesse d'évoluer, la mobilisation de nombreux acteurs investis et de ses faibles moyens pour répondre aux attentes des partenaires et des centres.

L'animation du 4^{ème} groupe de Centres en renouvellement de projet

La posture de la FCS75 dans l'animation de ce groupe reste la même : soutenir, dans le renouvellement du projet social, le renforcement de la participation des habitants. L'objet est aussi de constituer un groupe de mutualisation, de soutien entre les associations et d'animer des temps collectifs de partage de pratiques, de répondre aux demandes des centres.

Le groupe de l'année 2013 était composé de 11 centres et d'un centre en émergence (pour leur pré agrément). Rapidement, ce groupe a décidé d'inviter la Caf afin de mieux cerner ses attentes concernant le renouvellement de projet social. La collaboration avec le Bureau d'Etudes et de développement de la Caf de Paris a été renforcée et a débouché sur la finalisation d'un document d'appui à l'attention des centres (en complément de la communication de données utiles aux diagnostics territoriaux des centres).

Les apports de ces temps de travail, exprimés par les centres :

- la découverte des différences formes d'organisation et de fonctionnement des autres centres sociaux parisiens (une meilleure compréhension de ce qui différencie et ce qui rapproche les centres sociaux parisiens).
- la boîte à outils réalisée par les groupes qui se sont succédés depuis le début de l'expérimentation
- les enseignements des groupes précédents.
- la participation de plus en plus importante des bénévoles, administrateurs dans ce groupe de renouvellement de projet
- la méthodologie de projet utilisée par chacun des centres, les différentes méthodes permettant la participation des habitants, la résolution de la difficile adéquation diagnostic/objectifs

La "boîte à outils" est mise à la disposition des centres et s'enrichit d'année en année avec les apports de chacun, de la fcs75, des autres fédérations départementales....

19 jeunes en Service Civique accueillis dans les centres sociaux parisiens (dispositif porté et instruit par la fcs75 en lien avec la FCSF)

Le Service civique est un engagement volontaire pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général. La Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France a obtenu un agrément collectif national de la part de l'Agence du Service civique et les Fédérations départementales volontaires peuvent bénéficier de celui-ci.

Le service civique est inscrit dans le code du Service National et de la Cohésion sociale, et ne relève pas du Droit du travail. Ainsi, le statut de volontaire est un statut spécifique, ni salarié, ni bénévole : les tâches confiées aux volontaires sont différentes et complémentaires de celles confiées aux salariés et aux bénévoles des Centres sociaux. Dans le cadre de l'agrément collectif de la FCSF, le Service civique est réservé aux jeunes de 18 à 25 ans. Il s'étend sur une durée de 6 à 10 mois maximum. La durée hebdomadaire ne peut excéder 24 heures.

Les missions de référence de l'agrément collectif des Centres sociaux sont :

- 1 - Contribuer à faire émerger des dynamiques d'innovation sociale (Solidarité)
- 2 - Participer à l'évolution des pratiques éducatives et culturelles en développant le web-documentaire comme support d'éducation populaire (Éducation pour tous)
- 3 - Développer les pratiques éducatives et culturelles auprès des jeunes (Éducation pour tous)
- 4 - Encourager la prise de parole et la participation des habitants (Mémoire et Citoyenneté)
- 5 - Contribuer à faire évoluer la participation citoyenne grâce aux nouvelles technologies (Mémoire et Citoyenneté).

9 Centres du réseau (20^{ème} Chaise, Étincelles, 13 Pour Tous, Relais Ménilmontant, Espace Cambrai, Belleville, Accueil Goutte d'Or, Relais 59, Soleil Saint Blaise) et une association adhérente (Salle Saint Bruno) ont accueilli 19 services civiques en 2013 (avec parfois un débouché sous la forme d'un emploi dans les centres sociaux).

Le référent politique de ce dossier est Stéphane NICOLAI et la référente technique est l'assistante fédérale, Céline CHERTEMPS. Ensemble, ils ont préparé une rencontre des services civiques parisiens axée sur la professionnalisation en mars 2013.

Il a été décidé lors de la réunion des Présidents - Directeurs du 22 septembre 2012 que chaque jeune bénéficie d'une égalité de traitement avec les salariés du centre social et d'appliquer certains points de notre convention collective. C'est le cas notamment pour les congés : le jeune en service civique bénéficiera des congés supplémentaires conventionnels au même titre que les membres de l'équipe professionnelle.

La formation des salariés de la FCS75

Formation « Animer et participer aux réunions»

Céline CHERTEMPS a bénéficié de cette formation organisée par « Culture et Liberté » du 13 au 15 novembre 2013, qui avait pour objets de rendre plus efficace le travail de groupe, choisir et organiser le type de réunion adapté à ses besoins, s'exercer aux techniques d'expression et d'animation

Formation « INDESIGN Prise en main »

Céline JOVENEAU a participé, du 2 au 6 décembre 2013, à cette formation organisée par la société « PLB Formation Informatique » afin d'acquérir une bonne maîtrise de la mise en page sous InDesign.

Formation « Penser et organiser son travail avec le Mindmapping »

Jean Pierre GOUAILLE a participé à cette formation organisée par « La Fabrique à Bonheur » le 13 décembre 2013. Cette formation avait pour objectifs de savoir se préparer pour organiser son travail et gagner en efficacité, utiliser le questionnement pour faciliter la compréhension et le raisonnement, partager des outils simples et collaboratifs avec ses collègues pour favoriser le travail, développer et optimiser son temps.



Contrat d'engagement réciproque

La Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de Paris et ses adhérents

Constitués au plus près des réalités locales, à l'initiative d'habitants, les Centres sociaux et socioculturels ont ressenti le besoin de se rencontrer pour affirmer ensemble leur projet et développer entre eux la solidarité.

Ainsi s'est créé progressivement un réseau fédéré, animé par les centres sociaux eux-mêmes, au plan national puis départemental et parfois régional.

L'appartenance à ce réseau ne peut donc se concevoir que dans une double démarche appelée « Adhésion-Reconnaissance » :

- Celle du Centre dont le gestionnaire veut adhérer au réseau et faire reconnaître par celui-ci le projet de sa structure.
- Celle de la Fédération qui reconnaît que les orientations et les actions du Centre demandeur sont en adéquation avec les valeurs de la Charte fédérale nationale.

L'adhésion, c'est un acte d'engagement d'un gestionnaire de Centre social qui décide de se fédérer avec d'autres en référence aux valeurs du réseau. C'est aussi l'engagement de se conformer aux statuts et au règlement intérieur de la Fédération et, de participer à la vie fédérale.

La reconnaissance, c'est l'accueil du Centre social et de ses acteurs au sein du réseau par la Fédération départementale, son accompagnement jusqu'à la reconnaissance officielle par la Fédération nationale, ce qui lui permet de bénéficier des appuis et ressources du réseau national.

La Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Paris et ses adhérents renforcent leur engagement réciproque, en signant un contrat précisant les devoirs et droits de chacune des parties.

La démarche « Adhésion-Reconnaissance » s'appuyant sur la participation active de chacun, sera observée régulièrement et soumise à la discussion, à la demande de l'une ou l'autre des parties.

Les engagements de l'adhérent

1. Mettre en œuvre les valeurs de la Charte fédérale nationale et partager notre conception du Centre social
 - Faire de la participation effective des habitants le fondement du projet de la structure.
 - Mettre en place une instance délibérative associant les habitants, en l'absence de conseil d'administration associatif.
 - Créer les conditions d'un travail associé entre les bénévoles et les salariés du Centre pour élaborer et mettre en œuvre le projet.
2. Respecter la déontologie des centres sociaux
Avoir une attitude, un discours, des pratiques en cohérence avec les valeurs de la Charte : dignité, solidarité et démocratie.
3. Mettre en œuvre sur son territoire un projet de développement social local
Elaborer une démarche en s'appuyant sur le développement des partenariats locaux.
4. Prendre connaissance et accepter les statuts, le règlement intérieur et la Charte fédérale nationale de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France.
5. Lors de l'adhésion, le Centre social présente son projet social à une réunion du conseil d'administration de la FCS 75. Il remet son projet ainsi que son règlement intérieur et ses statuts.
6. S'engager à participer activement à la vie fédérale
 - Etre relais et partager les informations avec le réseau.
 - Etre présent aux réunions organisées par la FCS 75 (AG, réunion présidents-directeurs, réunion des directeurs, groupes de travail et commissions).
 - Inscrire à l'ordre du jour du conseil d'administration du Centre Social un point sur la vie du réseau.
7. Obligation d'alerter la FCS 75 par le biais de sa Commission adhésion reconnaissance en cas de difficultés
S'appuyer sur le document autodiagnostic/facteurs de risques.

Les engagements de la FCS 75

1. Accompagner le Centre social durant la démarche d'adhésion.
2. La période dite probatoire définie conjointement permet de confirmer ou non l'adhésion.
3. Créer les conditions pour intégrer le nouvel adhérent au réseau départemental, régional et national.
4. Décliner les fonctions fédérales de base :
 - Défense et valorisation du projet Centre social participatif.
Il s'agit de promouvoir le projet auprès des partenaires politiques, institutionnels et associatifs et d'assurer une fonction de relais.
 - Animation du réseau
Mutualisation, partage, transferts de pratiques, élaboration d'outils et développement de démarches prospectives au sein du réseau départemental, régional et national.
Temps d'échanges et de réflexion entre salariés et bénévoles pour appréhender les mutations de la société.
 - Communication
Diffuser les informations, les échanges, les expériences...au sein du réseau.
Faire reconnaître les Centres sociaux, leurs projets élaborés avec les habitants par les partenaires du territoire et l'ensemble des partenaires.

- Formation
Qualifier les acteurs et les projets à travers la formation continue des bénévoles et des salariés.
- Apport d'expertise et fonction de veille
Apport d'informations ou orientation vers des structures ressources sur les questions administratives, juridiques, financières et gestion du personnel.
- Soutien aux Centres sociaux
Pour un soutien effectif aux centres, la fédération doit pouvoir anticiper la situation des centres.
En cas d'inquiétude sur la situation d'un centre la fédération proposera une rencontre qui se fera à partir du document autodiagnostic du centre pour étudier ensemble les modalités d'accompagnement spécifique.
En cas de difficultés avérées graves, la fédération pourra exercer son devoir d'intervention.

Pour la Fédération

La Présidente

Pour le Centre

Le (la) Président (e)

Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Paris

23 rue Mathis - 75019 Paris

Tel : 01 44 64 74 69 - Fax : 01 44 64 73 33

Courriel : fcs75@centres-sociaux-paris.org

Site web : www.centres-sociaux-paris.org



Membre de la Fédération des centres sociaux de France

